

VERIMATRIX SA

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

PricewaterhouseCoopers Audit

10, place de la Joliette
13567 Marseille Cedex 2

Experte Audit

60, Boulevard Jean Labro
13016 Marseille

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'Assemblée générale

VERIMATRIX SA

Rond Point du Canet
Impasse des Carres de l'Arc
13590 Meyreuil

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Verimatrix relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas

fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Reconnaissance du revenu

Risque identifié :

Verimatrix commercialise des logiciels, des éléments de propriété intellectuelle et des services. Les principes comptables relatifs à chaque type de revenu sont décrits dans la note 2.19 des états financiers consolidés.

Compte tenu du caractère immatériel des biens et services vendus, les contrôles relatifs à la preuve de leur transfert au client, et de manière générale de séparation des exercices, pourraient être plus facilement contournés ou défaillants. Par conséquent, nous considérons qu'il existe un risque que le revenu soit comptabilisé à tort ou sur une période comptable inappropriée (pour le flux de revenu des licences).

Le chiffre d'affaires représente également un poste significatif du compte de résultat consolidé : puisque le coût des ventes associé s'élève à environ 20%, une erreur de comptabilisation du revenu a un impact direct et total sur le résultat net de la période.

Nous avons donc considéré la reconnaissance du revenu comme un point clé d'audit en raison de l'importance de cet agrégat dans les états financiers et de la sensibilité de cette information dans la communication financière de Verimatrix.

Notre réponse :

Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité des contrôles relatifs au processus de reconnaissance du revenu mis en place par Verimatrix afin d'apprécier s'ils permettent de prévenir des ajustements significatifs.

Nous avons testé un échantillon de transactions pour chaque type de revenu en examinant les contrats, factures, paiements clients, confirmations internes des informations de téléchargement de licences envoyées au client, preuves d'acceptation du client (uniquement lorsque prévue au contrat) ainsi que les confirmations périodiques des clients dans le cas des redevances de licences, afin de vérifier que les revenus ont été comptabilisés conformément aux principes comptables décrits dans les notes aux états financiers consolidés.

Nous avons testé les transactions effectuées à des dates proches de part et d'autre de la clôture afin de vérifier que le chiffre d'affaires a été comptabilisé sur le bon exercice.

Nous avons apprécié le caractère raisonnable des estimations retenues par Verimatrix pour les revenus provenant de redevances variables, par :

- Entretien avec les opérationnels et la direction financière afin de comprendre le processus de remontée et de validation des informations commerciales détenues par la direction commerciale ;
- Contrôle des modèles d'estimations retenues (pertinence et exactitude du calcul) ;
- Comparaison des estimations avec les montants réels facturés sur le trimestre suivant (à réception de la confirmation client) sur un échantillon de transactions.

Nous avons demandé des confirmations de soldes/transactions aux clients les plus significatifs ; nous avons rapproché les réponses aux confirmations reçues avec la comptabilité pour vérifier notamment l'exactitude du chiffre d'affaires comptabilisé et sa comptabilisation sur le bon exercice. Quand la confirmation n'a pas été obtenue, nous avons réconcilié le revenu avec le contrat, la facture et nous avons vérifié le paiement s'il a été reçu.

Evaluation des écarts d'acquisition

Risque identifié :

Dans le cadre de son développement, Verimatrix a été amené à réaliser des opérations de croissance externe ciblées et à reconnaître plusieurs écarts d'acquisition. Ces écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le prix payé et la juste valeur des actifs et passifs acquis.

Chaque année, la direction veille à ce que la valeur comptable de ces écarts d'acquisition, ne soit pas supérieure à leur valeur recouvrable et qu'elle ne présente pas de risque de perte de valeur. Au 31 décembre 2021, les écarts d'acquisition s'élèvent à 115 231 milliers de dollars et correspondent essentiellement à l'acquisition de Verimatrix Inc du 28 février 2019. Les détails des hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et l'analyse de sensibilité effectuée sont présentés dans la note 4 (c).

La valeur recouvrable est basée sur des projections de trésorerie. En raison de sa taille, du nombre limité de ses clients et de la nature de ses activités, il peut être difficile pour Verimatrix de faire des projections fiables et les données réelles peuvent différer significativement des objectifs fixés (la variation de l'hypothèse de chiffre d'affaires pour un client donné peut avoir un impact significatif sur les projections globales).

Nous avons donc considéré l'évaluation des écarts d'acquisition comme un point clé d'audit dans la mesure où valeur recouvrable repose fortement sur le jugement de la direction.

Notre réponse :

Nous avons effectué un examen critique de la mise en oeuvre des tests de dépréciation des écarts d'acquisition. Nous avons notamment :

- Apprécié la fiabilité du processus d'estimations en examinant le processus budgétaire et les causes des différences entre les prévisions et les réalisations ;
- Évalué la cohérence des projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la direction présentées au conseil d'administration dans le cadre du processus budgétaire ;
- Apprécié la cohérence des hypothèses principales identifiées par comparaison avec les performances passées de Verimatrix ;
- Analysé la sensibilité de la valeur recouvrable aux hypothèses principales ;
- Apprécié le caractère raisonnable du taux d'actualisation appliqué en relation avec le taux de rémunération que les acteurs du marché exigeraient actuellement de cette activité.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Verimatrix par votre assemblée générale du 19 juin 2007 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et du 14 juin 2017 pour le cabinet Experte Audit.

Au 31 décembre 2021, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la 15^{ème} année de sa mission sans interruption (dont 10 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé) et le cabinet Experte Audit dans la 5^{ème} année de sa mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de

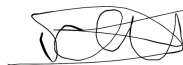
l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Marseille, le 28 avril 2022

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Céline Gianni Darnet

Experteia Audit



Jérôme MAGNAN

Compte de résultat consolidé

En milliers de dollars	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2021	2020
Chiffre d'affaires	6	88 465	94 893
Coût des ventes		(23 472)	(18 564)
Marge brute		64 993	76 329
Frais de recherche et développement	23	(19 636)	(22 173)
Frais commerciaux et de marketing		(22 833)	(26 663)
Frais généraux et administratifs		(14 050)	(13 385)
Autres produits / (charges) opérationnels, nets	24	(445)	(2 330)
Résultat opérationnel		8 029	11 778
Coût de l'endettement financier, net	27	(6 361)	(7 197)
Autres produits / (charges) financiers, net	27	4 964	(3 091)
Résultat avant impôts		6 632	1 490
Charge d'impôts sur le résultat	28	(2 959)	(2 846)
Résultat net des activités poursuivies		3 673	(1 356)
Résultat net des activités non poursuivies	30	5	(9 051)
Résultat net consolidé		3 678	(10 407)
Résultat revenant aux :			
Actionnaires de la Société		3 678	(10 407)
Intérêts non contrôlant			
Résultat par action :			
Résultat net par action	29	0,04	(0,12)
Résultat net dilué par action	29	0,04	(0,12)
Résultat net des activités poursuivies par action	29	0,04	(0,02)
Résultat net dilué des activités poursuivies par action	29	0,04	(0,02)
Résultat net des activités non poursuivies par action	29	0,00	(0,11)
Résultat net dilué des activités non poursuivies par action	29	0,00	(0,11)

Etat du résultat global consolidé

En milliers de dollars	Exercice clos le 31 décembre	
	2021	2020
Résultat net consolidé	3 678	(10 407)
Pertes actuarielles sur engagements de retraite	(55)	(16)
Eléments du résultat global non recyclables au compte de résultat	(55)	(16)
Couverture des flux de trésorerie	(390)	295
Différences de conversion	780	526
Eléments du résultat global recyclables au compte de résultat	390	821
Total autres éléments du résultat global	335	806
Total du résultat global	4 013	(9 602)
Résultat global revenant aux		
Actionnaires de la Société	4 013	(9 602)
Intérêts non contrôlant	-	-
Total du résultat global	4 013	(9 602)

Bilan Consolidé – Actif

En milliers de dollars	Note	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Goodwill	7	115 231	115 231
Immobilisations incorporelles	8	22 328	21 344
Immobilisations corporelles	9	8 041	12 626
Autres actifs non courants	13	2 975	6 208
Total des actifs non courants		148 575	155 409
Stocks		363	459
Clients et comptes rattachés	12	39 721	40 956
Autres actifs courants	13	5 250	14 833
Instruments financiers dérivés actifs	11	45	341
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	45 269	48 608
Total des actifs courants		90 647	105 197
Total de l'actif		239 222	260 606

Bilan Consolidé – Passif

En milliers de dollars	Note	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Capital	15	41 518	41 396
Primes d'émission	15	94 749	267 067
Réserves et report à nouveau	15	11 580	(150 644)
Résultat		3 678	(10 407)
Capitaux propres part du Groupe		151 525	147 412
Intérêts non contrôlants		-	-
Total des capitaux propres		151 525	147 412
Dettes financières	20	37 646	55 134
Obligations convertibles	20	-	17 452
Instruments dérivés	11	-	3 256
Provisions pour passifs	21	1 299	990
Impôts différés passif	28	1 356	1 831
Total des passifs non courants		40 301	78 663
Dettes financières	20	1 640	1 246
Fournisseurs et dettes rattachées	19	5 141	6 148
Autres dettes	18	12 160	16 403
Instruments dérivés	11	150	4
Obligations convertibles	20	17 519	-
Provisions pour autres passifs	21	536	1 311
Produits constatés d'avance	22	10 251	9 418
Total des passifs courants		47 397	34 531
Total du passif		87 697	113 193
Total du passif et des capitaux propres		239 222	260 606

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers de dollars	Part du Groupe				Total	Intérêts non contrôlés	Total des capitaux propres
	Capital social	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Autres éléments du résultat global			
Au 1er janvier 2020	41 252	266 953	(149 404)	(2 383)	156 417	-	156 417
Résultat de la période	-	-	(10 407)	-	(10 407)	-	(10 407)
Total autres éléments du résultat global	-	-	-	806	806	-	806
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	376	-	376	-	376
Exercice de stocks options et/ou attribution définitive d'actions	145	114	(109)	-	150	-	150
Actions propres	-	-	72	-	72	-	72
Au 31 décembre 2020	41 396	267 067	(159 473)	(1 577)	147 412	-	147 412
Au 1er janvier 2021	41 396	267 067	(159 473)	(1 577)	147 412	-	147 412
Résultat de la période	-	-	3 678	-	3 678	-	3 678
Total autres éléments du résultat global	-	-	-	335	335	-	335
Imputation du report à nouveau débiteur sur les primes d'émission	-	(172 376)	172 376	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	83	-	83	-	83
Exercice de stocks options et/ou attribution définitive d'actions	122	58	-	-	180	-	180
Actions propres	-	-	(162)	-	(162)	-	(162)
Au 31 décembre 2021	41 518	94 749	16 501	(1 242)	151 525	-	151 525

Tableau consolidé des flux de trésorerie		Exercice clos le 31	
(en milliers de dollars)	Note	décembre	
		2021	2020
Résultat net des activités poursuivies		3 673	(1 356)
Elimination des éléments sans incidence de trésorerie :			
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	8	6 841	6 186
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	9	2 345	3 205
Dépréciation d'actifs immobilisés		3 089	-
Résolution du litige avec les vendeurs de Verimatrix, Inc.		(1 902)	-
Résiliation du contrat de bail des locaux inoccupés		(2 364)	-
Variation des provisions sur créances et des provisions pour risques et charges		856	-
Impact du résultat financier	27	1 397	10 288
Impact d'impôts sur résultats	28	3 349	3 095
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	26	83	427
Autres éléments sans impact sur la trésorerie		7	391
Flux de trésorerie générés par les activités poursuivies		17 374	22 236
Flux de trésorerie générés/(absorbés) par les activités non poursuivies		5	(205)
Flux de trésorerie générés par l'activité hors variation du besoin en fonds de roulement		17 379	22 031
Variation du besoin en fonds de roulement :			
Stocks		96	(19)
Clients et comptes rattachés	12	350	(4 558)
Autres créances	13	5 114	495
Crédit d'impôt recherche et subventions	13	(810)	(50)
Fournisseurs et dettes rattachées	19	(913)	(2 036)
Autres dettes	18	(3 142)	(3 508)
Flux nets de trésorerie générés (absorbés) par le besoin en fonds de roulement		695	(9 676)
Intérêts reçus / (payés)		(4 010)	(5 705)
Impôts sur le résultat payés		(1 379)	(3 329)
Flux nets de trésorerie générés (absorbés) par l'activité		12 685	3 321
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Restitution du compte séquestre lié à l'acquisition de Verimatrix Inc		8 800	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(641)	(796)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	8	(7 650)	(5 843)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		509	(6 639)
Produits des emprunts	21	-	-
Remboursements d'emprunt	20	(15 058)	(140)
Produits des opérations sur le capital	15	74	150
Remboursement de dettes locatives	20	(1 490)	(1 904)
Flux nets de trésorerie générés par les opérations de financement		(16 474)	(1 894)
Variation de trésorerie nette		(3 280)	(5 212)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture		48 608	53 975
Effet des variations des cours de change		(59)	(156)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		45 269	48 608

Sommaire des notes aux états financiers consolidés

1-	<i>Informations générales et événements significatifs de la période</i>	<u>8</u>
2-	<i>Résumé des principales méthodes comptables</i>	<u>8</u>
3-	<i>Gestion du risque financier</i>	<u>24</u>
4-	<i>Estimations et jugements comptables déterminants</i>	<u>26</u>
5-	<i>Informations sectorielles</i>	<u>28</u>
6-	<i>Chiffre d'affaires</i>	<u>31</u>
7-	<i>Goodwill</i>	<u>32</u>
8-	<i>Immobilisations incorporelles</i>	<u>32</u>
9-	<i>Immobilisations corporelles</i>	<u>33</u>
10-	<i>Instruments financiers par catégorie</i>	<u>34</u>
11-	<i>Instruments financiers dérivés</i>	<u>35</u>
12-	<i>Clients et compte rattachés</i>	<u>36</u>
13-	<i>Autres actifs</i>	<u>37</u>
14-	<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<u>38</u>
15-	<i>Capital</i>	<u>38</u>
16-	<i>Paiements fondés sur des actions</i>	<u>39</u>
17-	<i>Autres éléments du résultat global</i>	<u>40</u>
18-	<i>Autres dettes</i>	<u>41</u>
19-	<i>Fournisseurs et dettes rattachées</i>	<u>41</u>
20-	<i>Dettes financières</i>	<u>41</u>
21-	<i>Provisions pour autres passifs</i>	<u>43</u>
22-	<i>Produits constatés d'avance</i>	<u>44</u>
23-	<i>Frais de recherche et développement</i>	<u>45</u>
24-	<i>Autres produits / (charges) opérationnels, nets</i>	<u>45</u>
25-	<i>Charges par nature</i>	<u>46</u>
26-	<i>Charges liées aux avantages du personnel</i>	<u>47</u>
27-	<i>Produits (charges) financiers, nets</i>	<u>47</u>
28-	<i>Charge d'impôts sur le résultat</i>	<u>48</u>
29-	<i>Résultat par action</i>	<u>49</u>
30-	<i>Activités non poursuivies</i>	<u>51</u>
31-	<i>Engagements</i>	<u>51</u>
32-	<i>Transactions avec les parties liées</i>	<u>51</u>
33-	<i>Événements postérieurs à la date de clôture</i>	<u>52</u>
34-	<i>Honoraires des commissaires aux comptes</i>	<u>52</u>
35-	<i>Périmètre de consolidation</i>	<u>52</u>

Notes aux états financiers consolidés

1. Informations générales et événements significatifs de la période

Verimatrix (« la Société ») et ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») conçoit, développe et commercialise des solutions de sécurité logicielle qui protègent les contenus, les applications et les objets connectés.

Historiquement connue sous le nom d'Inside Secure, la Société a été rebaptisée Verimatrix suite au vote des actionnaires le 24 juin 2019 et consécutivement à l'acquisition de la société Verimatrix, Inc. le 28 février 2019.

Les actions de la Société sont cotées sur le marché réglementé Euronext à Paris sous le code Isin FR0010291245.

La Société est une société anonyme à conseil d'administration. Son siège social se situe à Impasse des Carrés de l'Arc, Rond-point du Canet à Meyreuil (13590), France.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration de la Société le 9 mars 2022.

En mars 2021, la Société a procédé à un remboursement anticipé partiel de l'emprunt unitranche souscrit auprès du fonds Apera Capital pour un montant de 15 000 milliers de dollars. Le montant résiduel nominal de l'emprunt s'élève en conséquence à 29 millions de dollars au 31 décembre 2021 (voir note 20).

En juin 2021, Verimatrix a signé un protocole d'accord transactionnel avec les actionnaires cédants de Verimatrix, Inc. portant sur des ajustements sur le prix d'acquisition de Verimatrix, Inc. Dans ce contexte, Verimatrix a perçu en juin 2021 un montant de 8,8 millions de dollars en numéraire, significativement supérieur au montant attendu de 6,9 millions de dollars et figurant dans les comptes de la Société, soit un profit de 1,9 millions de dollars enregistré en « Autres produits et charges » au cours de l'exercice 2021 (voir note 24).

Au 2^e trimestre 2021, France Brevets, qui gère le programme de licence de brevets NFC de la Société, a signé quatre accords de licences avec des équipementiers majeurs, dont un nouveau et l'extension de licences préexistantes avec trois autres. Ces licences ont généré un chiffre d'affaires de 16,6 millions de dollars pour Verimatrix au 2^e trimestre.

En décembre 2021, la Société a cédé son portefeuille de brevets NFC historiques à la société de semi-conducteurs Infineon Technologies AG pour près de 2 millions de dollars, soit un produit de cession net de 1,5 millions de dollars enregistré en « Autres produits et charges » au cours de l'exercice 2021 (voir note 24). Cette cession met fin à la participation des brevets de Verimatrix au programme de licence de brevets NFC qui a généré pour la société des revenus cumulés supérieurs à 50 millions de dollars entre 2014 et 2021.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après.

2.1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés du Groupe ont été préparés conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC, tels qu'adoptés par l'Union Européenne. Les IFRS sont disponibles sur le site web de la Commission Européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_en.htm.

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés (contrats à terme et options), des obligations convertibles en actions nouvelles et/ou existantes (« OCEANE ») (voir notes 11 et 20), qui sont évalués à leur juste valeur.

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction du Groupe est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en termes de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés sont exposés à la note 4.

2.1.1 Devise de présentation

Conformément au paragraphe 38 de la norme IAS 21, le Groupe a retenu le dollar américain (ci-après « dollar US » ou « dollar » ou « \$ ») pour la présentation de ses états financiers consolidés. Le dollar US est la monnaie fonctionnelle de la Société, monnaie dans laquelle est libellée la majorité de ses transactions. C'est également la monnaie principalement utilisée pour les transactions au sein du Groupe.

Les taux de conversion du dollar vers l'euro, principale devise utilisée dans le Groupe après le dollar, sur les exercices 2021 et 2020 sont les suivants :

Dollar / euro	2021	2020
Taux de clôture	1,1343	1,2271
Taux moyens	1,1835	1,1413

2.1.2 Application des nouvelles normes et amendements aux normes publiées

Les principes comptables et les règles d'évaluation appliqués par le Groupe dans les états financiers consolidés clos le 31 décembre 2021 sont les mêmes que ceux qui ont été retenus pour les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2020 à l'exception des éléments ci-dessous.

Les normes et amendements suivants, en vigueur depuis le 1er janvier 2021, ont été appliqués aux comptes consolidés établis au 31 décembre 2021 :

- Amendements à IAS 39, IFRS 7, IFRS 9, IFRS 4 et IFRS 2 : réforme de l'IBOR – Phase II
- Modifications d'IFRS 16 – Aménagements de loyers au-delà du 30 juin 2021.

L'application de ces textes n'a eu pas d'impact significatif pour le Groupe.

Par ailleurs, une décision de l'IFRS IC de mars 2021 a précisé le traitement des coûts d'implémentation des logiciels sous contrats SaaS dans les comptes consolidés établis en normes IFRS.

Le groupe a estimé que l'application de cette décision n'avait pas eu d'impact dans les comptes consolidés établis en normes IFRS.

Les principales nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivantes ont été publiées et ne sont pas d'application obligatoire au 31 décembre 2021. La Société ne les applique pas par anticipation :

- Modifications d'IAS 37 – Contrats onéreux : coûts de réalisation d'un contrat (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022)
- Modifications d'IAS 16 – Immobilisations corporelles : produits antérieurs à l'utilisation prévue (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022)
- Modifications d'IFRS 3 – Mise à jour des références au cadre conceptuel (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022)
- Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2018-2020 (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022)
- Modifications d'IAS 12 – Impôts sur le résultat : Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023 sous réserve de l'approbation de l'UE)
- Modifications d'IAS 1 et du Practice Statement 2 – Informations sur les politiques comptables (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023 sous réserve de l'approbation de l'UE)
- Modifications d'IAS 8 – Définition des estimations (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023 sous réserve de l'approbation de l'UE)
- Modifications d'IAS 1 – Présentation des états financiers : classement des passifs en courant / non-courant (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024 ou plus tard – proposition d'amendement en cours - sous réserve de l'approbation de l'UE).

Les impacts attendus de ces amendements sont en cours d'analyse.

Changement de méthode comptable

Les états financiers consolidés ont été préparés en appliquant le changement de méthode comptable relatif à la décision de l'IFRS Interpretations Committee (« IFRS IC ») en date du 20 avril 2021 Attribution d'avantages aux périodes de services (IAS 19 Avantages du personnel).

Dans les comptes précédemment publiés, la méthode retenue consistait à évaluer l'engagement puis à comptabiliser la charge de manière linéaire sur la carrière du salarié au sein de l'entreprise. L'engagement correspondait alors à un prorata des droits acquis par le salarié au moment du départ à la retraite.

La décision de l'IFRS IC doit être appliqué lorsque :

- l'octroi des droits est conditionné à la présence dans l'entreprise au moment du départ à la retraite (avec perte de tous droits en cas de départ anticipé),
- les droits dépendent de l'ancienneté, mais sont plafonnés après un certain nombre d'années d'ancienneté, le plafonnement intervenant, au moins pour certains salariés, bien avant la retraite.

Par sa décision, l'IFRS IC considère que, tant que, d'une part, aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite et, d'autre part, les droits sont plafonnés après un certain nombre d'années de service, la charge de retraite doit être comptabilisée sur les années qui confèrent des droits aux salariés au moment du départ.

La différence de méthode a été jugée non significative par la Société et n'a donc pas donné lieu à une comptabilisation rétrospective. L'impact du changement de méthode de 63 milliers de dollars au 1er janvier 2021 a été enregistré en autres éléments du résultat global sur l'exercice 2021.

A l'exception des nouveaux textes identifiés ci-dessus en note 2.1.2, la Société n'a pas procédé à des changements de méthodes comptables au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

2.2 Consolidation

Les filiales sont toutes les entités que le Groupe contrôle. Le contrôle du Groupe est caractérisé par les trois éléments suivants :

- pouvoir sur l'autre entité ;
- exposition, ou droits à des rendements variables de cette autre entité ;
- capacité d'utiliser son pouvoir afin d'impacter les rendements.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le prix d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'acquisition, y compris la juste valeur des ajustements éventuels de prix. Les compléments éventuels de prix ultérieurs au délai d'affectation de 12 mois après la date d'acquisition sont évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture en contrepartie du compte de résultat. Les frais accessoires liés aux acquisitions sont enregistrés en charges de la période sur la ligne « Autres produits / (charges) opérationnels, nets ». L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables acquis est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Les transactions intragroupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

Le Groupe n'a pas d'intérêts minoritaires ni de participations significatives dans une entité nécessitant le traitement en mise en équivalence.

2.3 Conversion des opérations en devises

(a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités ("la monnaie fonctionnelle"). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars US, monnaie fonctionnelle de la Société et monnaie de présentation du Groupe.

(b) Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat, sur la ligne “Produits / (charges) financiers, nets”.

Les pertes et gains de change relatifs aux écarts de change réalisés sur des transactions à caractère opérationnels dénouées sur l’exercice ainsi que l’impact de la réévaluation au taux de clôture des actifs et passifs d’exploitation libellés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle des sociétés consolidées sont comptabilisés en résultat opérationnel.

Les pertes et gains de change relatifs à des opérations à caractère financier dénouées sur l’exercice ainsi que l’impact de la réévaluation en dollar US au taux de clôture de la trésorerie libellée en euros sont comptabilisés en résultat financier.

(c) Sociétés du Groupe

Les comptes de toutes les entités du Groupe, dont aucune n’exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- les éléments d’actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
- les produits et les charges de chaque poste du compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens, sauf si cette moyenne n’est pas représentative de l’effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions ; et
- toutes les différences de conversion en résultat sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres sur la ligne “Différences de conversion”.

2.4 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

(a) Goodwill

Le goodwill représente l’excédent du prix d’une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale associée à la date d’acquisition. Le goodwill comptabilisé séparément est soumis à un test annuel de dépréciation et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d’une entité tient compte de la valeur comptable du goodwill attaché à l’entité cédée.

Les goodwill sont affectés à l’unité génératrice de trésorerie unique aux fins de réaliser le test de dépréciation.

(b) Technologies brevetées acquises

Les technologies brevetées acquises sont comptabilisées au coût d’acquisition diminué des amortissements cumulés.

Les technologies brevetées acquises sont amorties au compte de résultat sur la ligne « Coût des ventes » ou « Frais de recherche et développement » selon l’existence ou non d’une activité commerciale à la date d’acquisition.

(c) Relations commerciales

Les relations commerciales ont été acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Elles sont reconnues à leur juste valeur à la date d'acquisition et sont amorties sur la ligne « Coût des vente » ou « Frais commerciaux et de marketing » de façon linéaire en fonction du calendrier des flux de trésorerie projetés des contrats sur leur durée d'utilité estimée.

(d) Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts supportés dans le but d'acquérir et de mettre en service les logiciels concernés. Ces logiciels inscrits à l'actif incluent ceux repris dans le cadre de regroupements d'entreprises. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels.

Les coûts associés à la maintenance des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure des dépenses.

(e) Recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues. Les coûts correspondants aux développements de projets – conception et tests de solutions nouvelles ou améliorées - sont reconnus en actif incorporel lorsque les critères suivants sont remplis :

- Le Groupe a l'intention, la capacité financière et la capacité technique de conduire le projet de développement à son terme.
- Le Groupe dispose des ressources nécessaires afin de terminer la mise au point du développement et d'utiliser ou de commercialiser le produit développé.
- Il existe une probabilité élevée que les avantages économiques futurs attribuables aux produits développés aillent au Groupe.
- Les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle pendant son développement peuvent être mesurées de façon fiable.

Les dépenses de développement qui ne respectent pas ces critères sont reconnues en charges de l'exercice.

2.5 Immobilisations corporelles

Le Groupe occupe des locaux en France, en Europe, en Asie et aux Etats-Unis dans le cadre de contrats de location.

Le mobilier et matériel administratif correspond aux équipements informatiques et à l'agencement des bureaux.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué des amortissements. Le coût historique comprend les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs.

Les frais de réparations et d'entretien sont constatés en charges au cours de l'exercice au fur et à mesure des dépenses encourues.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire afin de ramener le coût des actifs à leurs valeurs résiduelles sur leurs durées d'utilité estimées comme suit :

Installations et agencements	5 à 15 ans
Matériels informatiques	3 à 5 ans
Matériels de laboratoire et R&D	1 à 5 ans
Mobilier et matériels administratifs	3 à 9 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

Les pertes ou les profits sur cessions d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé et sont comptabilisés au compte de résultat dans la ligne "Autres produits / (charges) opérationnels, nets".

2.6 Dépréciation des actifs non courants

La norme IAS 36 définit les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que la valeur nette comptable de ses actifs n'excède pas leur valeur recouvrable, c'est-à-dire le montant qui sera recouvré par leur utilisation ou leur vente. En dehors du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie qui font l'objet de tests annuels systématiques de dépréciation, la valeur recouvrable d'un actif est estimée chaque fois qu'il existe un indice montrant que cet actif a pu perdre de sa valeur.

Unité Génératrice de Trésorerie (UGT)

L'Unité Génératrice de Trésorerie (« UGT ») est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Après cession de sa division Silicon IP en novembre 2019, le Groupe est désormais organisé autour d'une seule division opérationnelle, (voir note 6) et a déterminé que cette division représente une UGT pour les besoins de la réalisation des tests de dépréciation des actifs non courants.

Indices de perte de valeur

Le Groupe suit régulièrement l'évolution de ses résultats par rapport à ses prévisionnels pour l'ensemble de son activité. Il suit également les indicateurs économiques. Ces éléments constituent le cas échéant des indices de perte de valeur.

Détermination de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Au cas particulier, les actifs non courants sont testés sur la base de leur valeur d'utilité. Si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable, un calcul de juste valeur est réalisé afin de déterminer si une dépréciation doit être comptabilisée.

La valeur d'utilité de l'activité est fondée sur une projection des flux de trésorerie estimés actualisés tenant compte des risques spécifiques à la nature technologique de l'activité du Groupe.

Une évolution des conditions de marché ou des flux de trésorerie initialement estimés peut donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Perte de valeur

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans les « Autres produits/ (charges) opérationnels, nets ».

A l'exception des goodwill, une perte de valeur comptabilisée les années précédentes peut être reprise mais uniquement s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

2.7 Actifs financiers

2.7.1 Classification et évolution

Le Groupe distingue ses actifs financiers en deux catégories :

- les instruments de dettes : un actif financier qui peut être de la trésorerie, un droit contractuel de recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier, ou un droit contractuel d'échanger des actifs ou passifs financiers avec une autre entité dans des conditions potentiellement favorables ;
- les instruments de capitaux propres : un actif financier qui est tout contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans les actifs d'une entité après déduction de tous ses passifs.

Instruments de dettes

Le Groupe classe les actifs financiers relatifs à des instruments de dettes selon les catégories suivantes :

- ceux qui sont évalués à la juste valeur en contrepartie soit des autres éléments du résultat global soit du résultat ;
- ceux qui sont évalués au coût amorti.

La classification d'un actif financier dans chaque catégorie est fonction des modalités de gestion (*business model*) définies par le Groupe et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels sur la base du modèle du « prêt basique ». Cette approche de classification s'applique à tous ces actifs financiers, hors instruments de capitaux propres, y compris ceux comprenant des dérivés incorporés. Le reclassement d'une catégorie d'actifs financiers à une autre ne sera réalisé par le Groupe que dans le cas de changement de « business model ».

Le tableau de classification des actifs financiers est présenté en note 10.

Instruments de capitaux propres

Les actifs financiers relatifs à des instruments de capitaux propres détenus (actions...) sont toujours évalués à la juste valeur par résultat, sauf ceux qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Dans ce dernier cas, le Groupe peut faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale de chaque actif financier, de le comptabiliser en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global, sans possibilité de recyclage par résultat.

Les actifs classés dans cette dernière catégorie ne feront pas l'objet de dépréciation.

2.7.2 Dépréciation

Le modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers, notamment des créances commerciales, est basé sur le modèle des pertes de crédit attendues développé par IFRS 9. Le Groupe utilise la méthode de calcul simplifiée pour les pertes de crédit attendues sur les créances commerciales. Les estimations et jugements réalisés par le Groupe pour déterminer ces pertes de crédit attendues sont basés sur l'historique de défaut connu par le Groupe, les indicateurs de marché existants ainsi que les anticipations macro-économiques disponibles à chaque fin de période.

L'effet du risque du crédit au sein du Groupe n'est pas jugé significatif.

2.8 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat de dérivé ; ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du gain ou de la perte afférente dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert. Le Groupe désigne certains dérivés comme des couvertures d'un risque spécifique associé à un passif comptabilisé ou à une transaction future hautement probable (couverture de flux de trésorerie).

Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture. Le Groupe documente également l'évaluation, tant au commencement de l'opération de couverture qu'à titre permanent, du caractère hautement efficace des dérivés utilisés pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Les justes valeurs des différents instruments dérivés utilisés à des fins de couverture sont mentionnées en note 10. Les variations du poste "Couvertures de flux de trésorerie" dans les capitaux propres sont indiquées dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés. La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et dans les actifs ou passifs courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à 12 mois. Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont classés en actifs ou passifs courants.

Couverture de flux de trésorerie

La partie efficace des variations de la juste valeur d'instruments dérivés satisfaisant aux critères de couverture de flux de trésorerie et désignés comme tels est comptabilisée en "Autres éléments du résultat global". Le gain ou la perte se rapportant à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement au compte de résultat en "Produits / (charges) financiers, nets".

Les montants cumulés dans les capitaux propres sont recyclés en résultat au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat (par exemple lorsqu'une vente prévue faisant l'objet d'une couverture se réalise).

Lorsqu'un instrument de couverture parvient à maturité ou est vendu, ou lorsqu'une couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, le gain ou la perte cumulé inscrit en capitaux propres à cette date est maintenu en capitaux propres, puis est ultérieurement constaté en résultat.

Lorsqu'il n'est pas prévu que la transaction se réalise, le profit ou la perte cumulé qui était inscrit en capitaux propres est immédiatement transféré au compte de résultat en "Produits / (charges) financiers, nets".

Instruments dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture

Certains instruments dérivés ne satisfont pas aux critères de la comptabilité de couverture et sont comptabilisés comme actifs ou passifs à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont immédiatement comptabilisées au compte de résultat en "Produits / (charges) financiers, nets".

Estimation de la juste valeur

Le tableau ci-dessous décompose les instruments financiers évalués à la juste valeur dans le bilan. Les évaluations à la juste valeur sont détaillées par niveau selon la hiérarchie de juste valeur suivante :

- L'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1).
- L'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables directement (prix) ou indirectement (dérivés du prix) (niveau 2).
- Au moins une composante significative de la juste valeur s'appuie sur des données non observables (niveau 3).

Le tableau suivant présente les actifs et passifs du Groupe évalués à leur juste valeur au 31 décembre 2021 :

Au 31 décembre 2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Dérivés de trading	-	-	-	-
Dérivés de couverture	-	45	-	45
Total actifs	-	45	-	45
Passifs				
Instruments dérivés	-	0	-	-
Dérivés de couverture	-	150	-	150
Total passifs	-	150	-	150

Le tableau suivant présente les actifs et passifs du Groupe évalués à leur juste valeur au 31 décembre 2020:

Au 31 décembre 2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Dérivés de trading	-	-	-	-
Dérivés de couverture	-	341	-	341
Total actifs	-	341	-	341
Passifs				
Instruments dérivés	-	3 254	-	3 254
Dérivés de couverture	-	4	-	4
Total passifs	-	3 258	-	3 258

La juste valeur des instruments financiers échangés sur les marchés actifs repose sur le cours de l'instrument à la date de clôture. Un marché est considéré comme actif si les prix sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une place d'échange, un opérateur, un courtier, un groupe d'industrie ou une agence de régulation ou de cotation et si ces prix représentent des transactions régulières de gré à gré. Le prix coté sur le marché pour les actifs financiers détenus par le Groupe est le cours d'achat actuel. Ces instruments sont inclus dans le niveau 1. Aucun instrument financier dérivé n'entre dans cette catégorie.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques de valorisation. Ces techniques de valorisation privilégient l'utilisation de données de marché observables et s'appuient aussi peu que possible sur des paramètres internes au Groupe. Si les paramètres de valorisation les plus significatifs sont observables, l'instrument est inclus dans le niveau 2. Cette catégorie inclut les contrats à terme et la part optionnelle des OCEANE.

Si un ou plusieurs des paramètres de valorisation significatifs ne repose pas sur des données observables, l'instrument est inclus dans le niveau 3.

2.9 Clients et comptes rattachés

Les créances clients correspondent aux montants exigibles des clients pour les produits vendus et les services rendus dans le cadre normal de l'activité du Groupe. Elles sont classées en actif courant si l'échéance est inférieure à douze mois et en non courant en cas d'échéance à plus de douze mois.

En complément de la dépréciation reconnue suivant le modèle des pertes de crédit attendues, une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur, une défaillance ou encore un défaut de paiement sont considérés comme des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de provision et le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat en « Frais commerciaux et de marketing ». Lorsqu'une créance devient irrécouvrable, celle-ci est sortie de l'actif en contrepartie du compte de provision. Les recouvrements de créances précédemment sorties de l'actif sont crédités au compte de résultat sur la ligne « Frais commerciaux et de marketing ».

2.10 Trésorerie placée dans des dépôts à terme, Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et avec un risque négligeable de changement de valeur.

Les découverts bancaires éventuels figurent au bilan, en « Dettes financières – Part court terme ».

2.11 Capital social

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ou d'instruments de capitaux propres nouveaux sont présentés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, nets d'impôts.

2.12 Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés correspondent à des engagements de paiement pour des produits ou des services qui ont été contractés auprès de fournisseurs dans le cadre de l'activité normale du Groupe. Les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont classées en passifs non courants si l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture ou en passifs courants si l'échéance est inférieure.

Les dettes fournisseurs sont initialement comptabilisées à leur juste valeur et ultérieurement réévaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.13 Dettes financières

Les dettes financières comprennent les obligations convertibles en actions nouvelles et/ou existantes (« OCEANE »), l'emprunt obligataire souscrit par le fonds Apera Capital et les dettes locatives liées à la norme IFRS 16 et, le cas échéant, les découverts bancaires classés en passifs courants.

OCEANE

Des OCEANE ont été émises par la Société en juin et septembre 2017 pour un montant total de 16,1 millions d'euros. La valeur nominale unitaire des OCEANE a été fixée sur la base d'une prime d'émission de 30% par rapport au cours de référence de l'action Verimatrix.

L'émission représente une dilution potentielle maximale de 6,1% du capital de Verimatrix au 31 décembre 2021.

Les OCEANE donnent droit à l'attribution d'actions de Verimatrix nouvelles et/ou existantes, à raison de 1,292 action pour une OCEANE. Les OCEANE pourront faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de la Société, sous certaines conditions.

Cette option de conversion incorporée à l'obligation doit faire l'objet d'un enregistrement séparé en normes IFRS. Les OCEANE ont été émises dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de la Société, l'option se fera ainsi par l'échange d'un montant variable de trésorerie contre un nombre fixe d'actions. Par conséquent, cette option qualifie en normes IFRS de dérivé passif et non d'instrument de capitaux propres.

L'intégralité des OCEANE est enregistrée en dettes au passif du bilan :

- Une composante « instrument dérivé passif » évaluée à la juste valeur par résultat (produit ou charge financier). Sa valeur est de 10 milliers de dollars au 31 décembre 2021.
- Une composante dette financière dont les variations de change (calculées au cours spot) sont enregistrées en résultat financier. La juste valeur de cette composante est déterminée par différence entre la juste valeur de l'option et le prix d'émission des OCEANE, soit 13 700 milliers de dollars en date d'émission brut de frais d'émission. Cette composante dette est enregistrée selon les dispositions d'IFRS 9, au coût amorti, avec calcul d'un taux d'intérêt effectif (TIE).

La valeur au bilan de la composante dette est ainsi progressivement augmentée afin de reconstituer à l'échéance sa valeur de remboursement.

Emprunt obligataire souscrit par le fonds Apera Capital

L'emprunt obligataire souscrit par le fonds Apera Capital le 22 janvier 2019 dans le cadre de l'acquisition de Verimatrix, Inc s'élevait à 54 000 milliers de dollars.

Après avoir procédé à un remboursement anticipé de 10 000 milliers de dollars en décembre 2019, la Société a procédé à un remboursement anticipé partiel en mars 2021 pour un montant de 15 000 milliers de dollars, le montant résiduel nominal de l'emprunt s'élève en conséquence à 29 millions de dollars au 31 décembre 2021. La quote-part de frais d'émission proportionnelle s'est élevée à 488 milliers de dollars et a été comptabilisée en résultat financier au 1^{er} semestre 2021.

Les intérêts de la dette Apera Capital sont variables en fonction du Libor plus une marge dépendant d'un ratio de levier d'endettement.

2.14 Impôt courant et impôt différé

La charge d'impôt pour la période comprend l'impôt courant de l'exercice ainsi que les impôts différés.

L'impôt est reconnu au compte de résultat, excepté la part liée aux éléments comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en contrepartie des capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt est également respectivement comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

La charge d'impôt est calculée sur la base des lois fiscales adoptées ou quasi-adoptées à la date de clôture dans les pays où les filiales du Groupe opèrent et génèrent des revenus imposables. La direction du Groupe évalue périodiquement les positions prises dans ses déclarations aux administrations fiscales afin d'identifier les situations dans lesquelles les textes applicables sont sujets à interprétation. Elle enregistre le cas échéant des provisions sur la base des montants de redressement attendus de la part des autorités fiscales.

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés ne sont constatés que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale ou sur l'entité imposable ou sur les différentes entités imposables s'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

2.15 Crédit d'impôt recherche et autres subventions publiques

Les crédits d'impôt recherche sont octroyés par différentes administrations pour inciter les sociétés à réaliser des activités de recherche scientifique et technique. Ces crédits d'impôt recherche sont comptabilisés en diminution des « Frais de recherche et développement » au compte de résultat lorsque (i) le Groupe peut les encaisser indépendamment des impôts payés ou à payer, (ii) les frais correspondants aux programmes éligibles ont été encourus, et (iii) une documentation probante est disponible.

Ces crédits d'impôt sont comptabilisés au bilan en « Autres actifs » courants ou non courants en fonction des échéances des encaissements attendus.

Par ailleurs, des subventions sont accordées aux sociétés réalisant des activités de recherches scientifiques et techniques. Ces subventions sont en général soumises à des conditions de performance sur des durées longues. Le Groupe enregistre ces subventions dans le compte de résultat en diminution des « Frais de recherche et développement » (i) au rythme du programme de recherche et développement correspondant et (ii) lorsque la confirmation de l'octroi de la subvention a été obtenue.

2.16 Avantages du personnel

Engagements de retraite

Le Groupe dispose essentiellement de régimes à cotisations définies. Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à verser des cotisations supplémentaires dans l'hypothèse où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des membres du personnel, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents. Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation ou d'une indemnité de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite, en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire, tel qu'il existe en France.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture. L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles sont comptabilisés directement en capitaux propres en « Profits / (pertes) actuariels sur engagements de retraite ».

S'agissant des régimes à cotisations définies, le Groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite publics ou privés sur une base obligatoire. Une fois les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance donne lieu à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

Le Groupe n'accorde pas d'autres avantages ou droits à ses employés lors de leur départ en retraite.

2.17 Paiements fondés sur des actions

Le Groupe a mis en place un certain nombre de plans de rémunération basés sur des actions, pour lesquels le Groupe reçoit en contrepartie des services de la part de ses employés. La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi d'options est comptabilisée en charges. Le montant total à comptabiliser en charges correspond à la juste valeur des instruments octroyés :

- y compris toute condition de performance du marché (par exemple l'augmentation du prix de l'action) et conditions autres que celles liées à la période d'acquisition des droits (par exemple, l'obligation pour les employés d'épargner) ;
- à l'exclusion de l'impact de toutes conditions d'acquisition des droits liées à un service ou à des performances autres que celles du marché (par exemple, la rentabilité, les objectifs de croissance des ventes et la présence d'un employé de l'entité sur une période de temps spécifié). Les conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché ou qui sont des conditions de services sont intégrées aux hypothèses sur le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables.

La dépense totale est reconnue sur la période durant laquelle toutes les conditions d'acquisition des droits spécifiés doivent être satisfaites. À la fin de chaque exercice, l'entité réexamine le nombre d'instruments susceptibles d'être acquis. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres (« Paiement fondé sur des actions »). Lorsque les options sont exercées, la Société émet des actions nouvelles. Les sommes perçues lorsque les options sont exercées, sont créditées aux postes « Capital social » (valeur nominale) et « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

2.18 Provisions

Les provisions pour actions en justice sont comptabilisées lorsque le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de la provision peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture.

2.19 Reconnaissance du revenu

Le Groupe commercialise des logiciels, des éléments de propriété intellectuelle et des services.

Reconnaissance du revenu

Licences d'utilisation de logiciels

Le Groupe commercialise des licences « statiques » perpétuelles ou pour une durée pluriannuelle limitée (correspondant à un droit d'utiliser la technologie telle qu'elle existe à la date à laquelle la licence est attribuée) que ses clients intègrent directement dans la conception de leurs produits (logiciels de protection d'applications) ou opèrent à partir de leur propre infrastructure (logiciels accès conditionnels). Lorsque les licences sont vendues sans développements spécifiques, le chiffre d'affaires est constaté lors de la cession du droit d'utilisation de la licence.

Vente de services hébergés par abonnement (SaaS)

Les solutions hébergées dans le Cloud proposées aux clients représentent le droit d'accès aux logiciels en tant que service (SaaS) pour lequel le chiffre d'affaires est reconnu linéairement sur la durée du contrat d'abonnement.

Redevances

Les redevances correspondent aux revenus provenant de technologies licenciées à certains clients du Groupe. Les redevances peuvent être fixes et/ou variables.

Les redevances fixes sont reconnues lorsque l'obligation de performance est réalisée lors du transfert du contrôle qui intervient lors de la mise à disposition du droit d'utilisation au client. Conformément à la norme, pour ce qui est des redevances variables fonction des ventes réalisées par les clients, le revenu est comptabilisé lorsque la vente a été réalisée par le client. Lors de chaque clôture, la Société estime les volumes de ces ventes, sans attendre la réception des confirmations périodiques des clients. S'agissant des redevances variables en fonction des ventes des clients, le Groupe estime les redevances à recevoir sur la base (i) de l'historique des rapports de redevances reçus lors des trimestres précédents et (ii) des informations détenues par la direction commerciale du Groupe.

Prestations de maintenance

En règle générale, la vente de licences d'utilisation de logiciels est accompagnée d'un contrat de maintenance incluant une prestation de support technique. Les revenus correspondant aux activités de maintenance sont reconnus linéairement sur la période couverte par les prestations, dans la mesure où les prestations sont rendues de façon continue. Lorsque la prestation de maintenance est vendue avec la licence, la portion du prix du contrat qui revient à la partie maintenance est déterminée en tenant compte à la fois des prix observables sur les renouvellements de maintenance et des prix habituellement pratiqués sur le marché.

a. Recouvrabilité

Dans le cadre du processus de reconnaissance du revenu, le Groupe détermine si les créances commerciales sont recouvrables de manière probable sur la base de plusieurs facteurs, et notamment s'il y a eu une détérioration de la qualité du crédit des clients qui pourrait engendrer une impossibilité de revente de ces créances.

b. Produits constatés d'avance et factures à établir

Les produits constatés d'avance comprennent les montants facturés selon des termes contractuels mais dont le revenu n'a pas été reconnu sur la période. Les factures à établir correspondent à des prestations rendues pour lesquelles la facturation selon les termes contractuels n'a pas encore été effectuée mais est hautement probable.

c. Coûts des contrats

La Société a retenu la mesure de simplification proposée par la norme IFRS 15 et constate les coûts d'obtention des contrats en charge immédiatement lorsqu'ils sont encourus dans la mesure où leur durée d'amortissement aurait été inférieure à 12 mois, ce qui est généralement le cas. Aux 31 décembre 2021 et 2020, il n'y avait pas de coûts capitalisés à l'actif du bilan.

2.20 Coûts des ventes

Le coût des ventes est principalement composé de redevances de technologie payées à des tiers, des coûts de revient des services vendus, des commissions d'agent relatives à la commercialisation des brevets de la Société, et, marginalement, d'autres coûts directs attribuables.

2.21 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat de l'exercice revenant aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires émises. Le résultat par action dilué est quant à lui obtenu en divisant le résultat de l'exercice revenant aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires émises, ajusté des effets des actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif.

Les instruments de dilution sont pris en compte si et seulement si leur effet de dilution diminue le bénéfice par action ou augmente la perte par action.

Une réconciliation entre la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires sur la période et la moyenne pondérée du nombre d'actions sur la période ajustée des effets des actions ayant un effet potentiellement dilutif est présentée en note 29.

2.22 Contrats de location

La majorité des contrats de location conclus par le Groupe concerne des immeubles de bureaux pour lesquels le Groupe est « preneur ». Le Groupe n'a pas identifié au sein des contrats de services et d'approvisionnement d'éventuels contrats de location incorporés.

Le Groupe a appliqué la nouvelle norme IFRS 16 à compter du 1^{er} janvier 2019 en utilisant la méthode rétrospective simplifiée. Les principes comptables pour les deux exercices sont décrits ci-après.

A compter de l'exercice 2019, en application d'IFRS 16

Avec l'entrée en vigueur d'IFRS 16 à compter du 1^{er} janvier 2019, les contrats de location dont le Groupe est le preneur entraînent la constatation :

- d'actifs représentatifs de droits d'usage des actifs loués pendant la durée du contrat, présentés au sein des « Immobilisations corporelles » ;
 - de dettes au titre de l'obligation de paiement des loyers, présentées au sein des « Dettes financières » court terme ou long terme selon l'échéance de paiement des loyers.

Au début du contrat, la dette au titre des loyers futurs est actualisée à l'aide du taux marginal d'emprunt correspondant à un taux sans risque ajusté d'une marge représentative du risque spécifique à chaque entité du Groupe. Il s'applique à la date de début de contrat et est révisé en cas de changement portant sur la durée du contrat de location. Les paiements des loyers intervenant de façon étalée sur la durée du contrat, la Société applique un taux d'actualisation basé sur la durée de ces paiements.

La durée de location des contrats immobiliers correspond à la période non résiliable, complétée le cas échéant des options de renouvellement (ou de résiliation) dont l'exercice par la Société est jugé raisonnablement certain (ou non). La plupart des contrats significatifs sont de type 3/6/9, sur lesquels la durée retenue par la Société prend en compte les options de renouvellement, qui ont été jugées probables.

Les paiements pris en compte dans l'évaluation de la dette au titre des loyers futurs excluent les composantes non locatives et comprennent les sommes fixes que le Groupe s'attend à payer au bailleur sur la durée probable du contrat (limitées à la période pour laquelle le Groupe dispose de droits unilatéraux à prolonger le contrat sans l'accord du bailleur).

Après le début du contrat de location, la dette au titre des loyers futurs est diminuée du montant des paiements effectués au titre des loyers et augmentée des intérêts. La dette est ré-évaluée, le cas échéant, pour refléter une nouvelle appréciation ou une modification des loyers futurs.

Après le début du contrat, le droit d'utilisation, initialement évalué à son coût, est amorti linéairement sur la durée du contrat de location et fait l'objet, le cas échéant, d'un test de perte de valeur en application de la norme IAS 36.

La Société constate des impôts différés au titre du droit d'utilisation et de la dette locative.

Exceptions prévues par la norme : le Groupe a choisi de ne pas comptabiliser les actifs liés au droit d'utilisation et les dettes locatives pour les contrats à court terme dont le bail a une durée inférieure ou égale à 12 mois et les locations d'actifs de faible valeur (inférieurs à 5 000 dollars US). Les paiements au titre de ces contrats non reconnus au bilan sont comptabilisés en charges opérationnelles de façon linéaire sur la durée du contrat.

Pour mémoire, les agencements sont amortis sur leur durée de vie économique limitée à la durée du contrat de location déterminée selon IFRS 16.

3. Gestion du risque financier

3.1 Facteurs de risques financiers

La politique de gestion des risques du Groupe se concentre sur le caractère imprévisible des marchés financiers, et cherche à en minimiser les effets potentiellement négatifs sur sa performance financière.

a. Risque de change

Comme indiqué dans la note 2.1.1, la monnaie de présentation du Groupe est le dollar US. Le dollar US est la monnaie fonctionnelle de Verimatrix, ainsi que la devise dans laquelle est libellée la majorité des transactions du Groupe. Cependant, le Groupe exerce ses activités à l'international et est donc sujet au risque de change et notamment à la parité dollar US / euro.

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat en dollars US tel qu'il ressort du compte de résultat consolidé établi suivant les normes IFRS, ainsi que ce même compte de résultat en dollars US en supposant un taux de conversion dollar / euro moyen de 1,0652 dollar US / euro au lieu du taux effectif moyen de 2021 qui était de 1,1835 dollar US / euro (une hypothèse où le dollar s'est apprécié de 10% par rapport à l'euro).

En milliers de dollars	Exercice clos le 31 décembre 2021		
	au taux moyen 2021	au taux moyen 2021 -10%*	Variance relative au taux de change
Chiffre d'affaires	88 465	88 362	(103)
Marge brute	64 993	65 071	78
Frais de recherche et développement	(19 636)	(18 791)	845
Frais commerciaux et de marketing	(22 833)	(22 513)	320
Frais généraux et administratifs	(14 050)	(13 173)	877
Autres produits / (charges) opérationnels, nets	(445)	(478)	(33)
Résultat opérationnel	8 029	10 116	2 087

* Pour la parité EUR/USD seulement

L'impact d'un renforcement du dollar de 10% par rapport à l'euro aurait conduit à améliorer le résultat opérationnel de 2 087 milliers de dollar US. En effet, si plus de 90% du chiffre d'affaires est réalisé en dollar US, des frais de recherche et développement, des frais commerciaux et de marketing et des frais généraux et administratifs sont libellés en euros, ces activités étant en partie réalisées dans des pays de la zone euro.

Inversement, l'impact d'une baisse du dollar de 10% par rapport à l'euro aurait conduit à dégrader le résultat opérationnel de 2 087 milliers de dollars US.

L'exposition du bilan du Groupe au risque de change est considérée comme non matérielle, à l'exception de l'emprunt obligataire convertible émis en euros. L'impact d'une baisse du dollar de 10% par rapport à l'euro aurait conduit à reconnaître une perte de change de 1 825 milliers de dollars US.

a. Risque de crédit

Le risque de crédit est géré à l'échelle du Groupe. Le risque de crédit provient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments financiers dérivés et des dépôts auprès des banques et des institutions financières, ainsi que des expositions liées au crédit clients, notamment les créances non réglées et les transactions engagées.

b. Risque de liquidité

Les prévisions de trésorerie sont réalisées par le département financier de la Société. Sur la base de ces prévisions régulièrement mises à jour, la direction du Groupe suit ses besoins de trésorerie afin de s'assurer que la trésorerie à disposition permet de couvrir les besoins opérationnels.

Ces prévisions prennent en compte les plans de financement du Groupe. Selon les conditions de marché, le surplus de trésorerie du Groupe est placé sur des comptes courants rémunérés, des dépôts à terme ou des valeurs mobilières de placement en choisissant des instruments à maturité appropriée ou présentant une liquidité suffisante afin d'assurer la flexibilité déterminée dans les prévisionnels mentionnés ci-dessus.

c. Risque sur obligations

L'option de conversion des obligations convertibles en action (OCEANE) a été analysée, du point de vue comptable, comme un dérivé passif dont la juste valeur varie par résultat en fonction, notamment, du cours de bourse de la Société.

3.2 Gestion du risque sur le capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation et d'utiliser sa trésorerie d'exploitation pour financer son développement à court et moyen terme.

Par ailleurs, le niveau de trésorerie du Groupe s'élevant à 45,3 millions de dollars au 31 décembre 2021, les prévisions d'activité 2022 et l'échéance de dette Apera en février 2020 (voir note 20), permettent à la société de pouvoir faire face à ses échéances à au moins 12 mois.

Le Groupe n'envisage pas de distribuer de dividendes à ses actionnaires dans un avenir proche.

4. Estimations et jugements comptables déterminants

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances.

Le Groupe procède à des estimations et retient des hypothèses concernant le futur. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement. Les estimations et les hypothèses risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante sont analysées ci-après.

a. Reconnaissance du revenu

Le Groupe tire principalement ses revenus de licences et de redevances. La date de reconnaissance du revenu et son montant dépendent des termes spécifiques des dispositions prises avec les clients et de la nature des livrables et obligations. S'agissant des redevances variables fonction des ventes des clients, le Groupe estime les redevances à recevoir sur la base (i) de l'historique des rapports de redevances reçus lors des trimestres précédents et (ii) des informations détenues par la direction commerciale (voir note 2.19).

b. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont relatives à l'acquisition ou à des investissements dans les technologies brevetées, à la reconnaissance des redevances de licences de propriété intellectuelle et à la reconnaissance de relations commerciales. A la date d'acquisition, ces actifs sont reconnus pour leur juste valeur ce qui requiert certains jugements et estimations que la direction du Groupe a jugé raisonnables. De manière régulière et en cas d'indice de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable de ces immobilisations incorporelles, pouvant conduire à constater une provision pour dépréciation ou un amortissement accéléré.

c. Dépréciations des actifs non courants et des goodwill

Comme mentionné en note 2.6, les actifs non courants sont testés sur la base de leur valeur d'utilité.

Le goodwill fait l'objet de tests de perte de valeur dès lors qu'un indicateur de perte de valeur est identifié, et au minimum une fois par an. Pour les tests de dépréciation, le Groupe utilise des projections de flux de trésorerie qui prennent en compte les conditions de marché et le profil de croissance et de rentabilité des produits du Groupe.

La valeur recouvrable a été calculée à partir de la valeur d'utilité, en utilisant les prévisions de flux de trésorerie qui se fondent sur le plan d'affaires sur une période de quatre ans. Les hypothèses clés utilisées afin de déterminer la valeur d'utilité des actifs testés sont basées sur les objectifs de croissance de chiffre d'affaires et de marge opérationnelle définis par la direction du Groupe. Le taux d'actualisation appliqué à ces prévisions est de 9,5 % en 2021 (9,6% en 2020). Les flux de trésorerie au-delà de 4 ans ont été extrapolés en utilisant un taux de croissance de 1,9% (1,9% en 2020). Au 31 décembre 2021, sur la base de ces hypothèses, le Groupe a conclu que la valeur recouvrable excédait la valeur comptable.

Le plan stratégique à 2025 conforte les hypothèses retenues dans le test de perte de valeur en s'appuyant notamment sur le lancement de nouveaux produits tels que Streamkeeper et le lancement de la plateforme Verimatrix..

L'analyse de sensibilité à une variation du taux d'actualisation ou à l'évolution du taux de croissance à l'infini n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable des actifs testés deviendrait inférieure à sa valeur comptable. En effet, les résultats des tests de dépréciation montrent qu'une augmentation de 100 points de base du taux d'actualisation ou une diminution de 100 points de base du taux de croissance à l'infini ne conduiraient pas à une dépréciation des actifs testés. Le Groupe a également procédé à des analyses de sensibilité sur les hypothèses opérationnelles en projetant une baisse de 20% du chiffre d'affaires afin de déterminer si une diminution du chiffre d'affaires sur la durée du plan conduirait à la comptabilisation d'une dépréciation dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2021. Ces analyses n'ont pas fait apparaître de risque de dépréciation.

d. Paiements fondés sur des actions

Le Groupe attribue des options permettant d'acquérir des actions de la Société et d'autres instruments sur capitaux aux membres de la direction du Groupe, à certains employés et à des tiers. La détermination de la juste valeur des paiements fondés sur des actions est basée sur un modèle de valorisation d'options (Monte Carlo ou Black & Scholes) qui prend en compte des hypothèses sur des variables complexes et subjectives. Ces variables incluent notamment la juste valeur des titres de la Société, la volatilité attendue du cours de l'action sur la durée de vie de l'instrument ainsi que le comportement actuel et futur des détenteurs de ces instruments. Il existe une part importante de subjectivité découlant de l'utilisation d'un modèle de valorisation d'options dans la détermination de la juste valeur des paiements fondés sur des actions conformément à la norme IFRS 2.

e. Juste valeur des dérivés et autres instruments financiers, y compris les compléments de prix

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas échangés sur un marché actif, tels que les obligations convertibles en actions et les dérivés de gré à gré, est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. Le Groupe utilise son jugement afin de sélectionner les méthodes appropriées et définit des hypothèses principalement fondées sur des conditions de marché existantes à chaque clôture.

f. La détermination des conditions d'activation des coûts de développement :

Les coûts de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles dès lors que le groupe estime que l'ensemble des six critères prévus par la norme IAS 38 sont remplis (note 2.4 e)).

g. Comptabilisation de l'impôt sur les sociétés

Le Groupe est assujéti à l'impôt sur les bénéfices en France et à l'étranger dans le cadre de ses activités internationales. Les lois fiscales sont souvent complexes et sujettes à différentes interprétations par le contribuable et l'autorité fiscale compétente. Le Groupe doit effectuer des jugements et interprétations sur l'application de ces lois lors de la détermination des provisions pour impôt à payer.

Les actifs d'impôts différés correspondant principalement aux déficits reportables ne sont constatés que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible. Le Groupe doit faire appel à son jugement pour déterminer la probabilité de l'existence d'un bénéfice futur imposable. Cette analyse s'applique juridiction par juridiction, le principe généralement appliqué consistant, en tout état de cause, à ne reconnaître les actifs d'impôts différés correspondant à des déficits reportables que lorsqu'une entité a un historique de profits taxables suffisant. En application de ce principe au 31 décembre 2021 aucun actif d'impôt différé n'a été reconnu au titre des déficits reportables en France.

La charge d'impôt sur le résultat inclut toutes les taxes locales et étrangères basées sur le revenu taxable. Par conséquent, sont incluses également les retenues à la source que le Groupe peut être amené à payer sur les revenus de redevances ou assimilés générés à l'étranger.

h. Prise en compte des risques relatifs au climat, à l'eau et la biodiversité

Le Groupe essaie de prendre en compte au mieux les risques climatiques dans l'hypothèse de clôture et d'intégrer le cas échéant leur impact potentiel dans les états financiers. Cependant du fait de la nature de son activité l'exposition actuelle du Groupe aux conséquences du changement climatique s'avère limitée.

L'activité du Groupe ne génère pas de façon significative et directe de pollution de l'eau ou de l'air et n'a pas d'impact sur la biodiversité de la planète.

Les impacts environnementaux liés à l'activité du Groupe résultent principalement de la consommation d'électricité, des achats et des déplacements de ses employés.

Par conséquent les impacts du changement climatique à court terme sur les états financiers ne sont pas significatifs.

Les effets de ces changements à long terme ne sont pas chiffrables à ce stade.

5. Informations sectorielles

Le Groupe n'opère que sur un seul secteur d'activité qui regroupe l'offre du Groupe en matière de sécurité logicielle des contenus et des applications mobiles ; l'offre de logiciels embarqués de protection des contenus d'Inside Secure ayant été complétée en 2019 par les solutions logicielles d'accès

conditionnel de Verimatrix, Inc., disponibles sous forme de licences, d'abonnements ou de services hébergés (SaaS).

Les informations financières présentées dans les rapports internes fournis au comité exécutif du Groupe chargé de l'élaboration des décisions stratégiques et communiquées au conseil d'administration incluent des mesures ajustées : chiffre d'affaires ajusté, marge brute ajustée, résultat opérationnel ajusté et EBITDA. Ces indicateurs ne sont pas des agrégats définis par les normes IFRS et ne constituent pas des éléments de mesure comptable de la performance financière de la Société. Ils doivent être considérés comme une information complémentaire, non substituable à toute autre mesure de performance opérationnelle et financière à caractère strictement comptable. La Société suit ces indicateurs car elle estime qu'ils sont des mesures pertinentes de sa rentabilité opérationnelle courante et de la génération de ses flux de trésorerie opérationnels. Bien que généralement utilisés par les sociétés du même secteur dans le monde, ces indicateurs peuvent ne pas être strictement comparables à ceux d'autres sociétés qui pourraient avoir été définis ou calculés de manière différente des indicateurs présentés pourtant sous la même dénomination.

La marge brute ajustée est définie comme la marge brute avant (i) les ajustements non récurrents du chiffre d'affaires liés aux acquisitions, (ii) l'amortissement des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises, (iii) les éventuelles dépréciations des écarts d'acquisition, (iv) la charge comptable liée aux paiements fondés sur les actions et (v) les coûts non récurrents liés aux restructurations et aux acquisitions et cessions conduites par la Société.

Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel avant (i) les ajustements non récurrents du chiffre d'affaires liés aux acquisitions, (ii) l'amortissement des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises, (iii) les éventuelles dépréciations des écarts d'acquisition, (iv) la charge comptable liée aux paiements fondés sur les actions et (v) les coûts non récurrents liés aux restructurations et aux acquisitions et cessions conduites par la Société.

L'EBITDA est défini comme le résultat opérationnel ajusté avant les amortissements et dépréciations non liés aux regroupements d'entreprises.

La réconciliation de ces indicateurs avec les états financiers consolidés IFRS audités est la suivante :

Au 31 décembre (en milliers de dollars)	2021	2020
Chiffre d'affaires	88 465	94 893
Marge brute IFRS	64 993	76 329
Ajustements de juste valeur sur le chiffre d'affaires	-	-
Primes de rétention	-	40
Amortissements des immobilisations transférées lors des acquisitions	1 736	1 736
Marge brute ajustée	66 729	78 105
Au 31 décembre (en milliers de dollars)	2021	2020
Résultat opérationnel IFRS	8 029	11 778
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	83	427
Ajustements de juste valeur sur le chiffre d'affaires	-	-
Amortissements des immobilisations transférées lors des acquisitions	5 087	5 087
Coûts et produits non récurrents liés aux acquisitions (*)	(1 724)	1 557
Coûts de restructuration (**)	3 291	847
Primes de rétention	147	
Résultat opérationnel ajusté	14 913	19 696
Amortissements et dépréciations d'immobilisations corporelles et incorporelles non liés aux regroupements d'entreprises	4 103	4 304
EBITDA ajusté	19 016	24 000

(*) En 2021, l'impact non récurrent lié aux acquisitions est majoritairement constitué d'un profit résultant du protocole d'accord transactionnel signé par Verimatrix en juin 2021 avec les actionnaires cédants de Verimatrix, Inc. portant sur (i) les ajustements post-closing liés au niveau de besoin en fonds de roulement, de dette nette et de trésorerie à la date d'acquisition et (ii) un ajustement de prix lié à l'EBITDA de l'exercice 2018, dont les montants définitifs n'avaient jusque-là pas fait l'objet d'un accord entre les parties. Dans ce contexte, Verimatrix a perçu en juin 2021 un montant de 8,8 millions de dollars en numéraire, significativement supérieur au montant attendu de 6,9 millions de dollars, correspondant au net d'un compte séquestre de 9,4 millions de dollars enregistré jusque-là à l'actif du bilan et d'une provision pour ajustement de prix de 2,5 millions de dollars enregistré au passif du bilan.

L'impact sur le compte de résultat est un profit de 1 902 milliers de dollars enregistré en « Autres produits et charges » sur l'exercice 2021

(**) L'impact non récurrent lié aux restructurations est en 2021, majoritairement constitué de (i) un profit résultant de la résiliation d'un contrat de location portant sur un bâtiment inoccupé depuis septembre 2019 à San Diego, Californie ; en conséquence, la société a annulé une provision pour un montant de 637 milliers de dollars et a soldé le passif de loyers correspondant pour un montant de 1 784 milliers de dollars et (ii) une dépréciation de l'actif relatif au droit d'utilisation du bâtiment de Cornerstone à San Diego, Californie suite à la réorganisation des espaces de travail et une provision pour contrat défavorable pour un montant total de 4 469 milliers de dollars.

Au 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires inclut 16,6 millions de dollars provenant des ventes de licences de brevets NFC et un EBITDA correspondant pour un montant de 13,6 millions de dollars.

Le chiffre d'affaires hors programme de licence NFC par secteur géographique pour les exercices 2021 et 2020 est le suivant :

(en milliers de dollars)	Amériques	Asie	Europe, Afrique, Moyen Orient	Total
2021	35 520	6 928	29 372	71 820
2020	48 846	11 093	34 954	94 893

Le chiffre d'affaires réalisé aux États-Unis en 2021 s'élève à 9 016 milliers de dollars soit 10,2% (du chiffre d'affaires (16 199 milliers de dollars en 2020 soit 17,1% du chiffre d'affaires). Le Groupe n'a pas réalisé plus de 10% de son chiffre d'affaires dans d'autres pays.

Le chiffre d'affaires réalisé en France en 2021 s'élève à 2 080 milliers de dollars soit 2,4% du chiffre d'affaires (contre 7 264 milliers de dollars en 2020 soit 7,7% du chiffre d'affaires).

Les dix clients les plus importants du Groupe représentaient 48% de son chiffre d'affaires consolidé pour l'année 2021 et 41,9% de son chiffre d'affaires pour l'année 2020.

Les clients représentant individuellement une part importante du chiffre d'affaires (hors chiffre d'affaires provenant du programme de licences de brevets NFC) se détaillent de la façon suivante :

Au 31 décembre 2021 (en milliers de dollars)	Chiffre d'affaires	% du chiffre d'affaires du Groupe
Client A	5 548	8%
Client B	4 160	6%

Au 31 décembre 2020 (en milliers de dollars)	Chiffre d'affaires	% du chiffre d'affaires du Groupe
Client C	6 737	7%
Client D	6 373	7%

6. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires par nature des exercices 2021 et 2020 se détaille de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	Exercice clos le 31 décembre	
	2021	2020
Activité logiciels	71 820	94 893
Chiffre d'affaires de l'activité stratégique	71 820	94 893
Licences de brevets NFC	16 645	-
Chiffre d'affaires consolidé	88 465	94 893

Les revenus récurrents qui proviennent de redevances, des prestations de maintenance et d'abonnements se sont élevés à 25 020 milliers de dollars en 2021. Les revenus récurrents ont représenté 28% du chiffre d'affaires, contre 33% en 2020. Les revenus provenant de licences de logiciels et de services non récurrents ont atteint 63 444 milliers de dollars en 2021 (72% du chiffre d'affaires).

La part non stratégique correspond au programme de licence des brevets NFC historiques de la Société, générant des revenus de licence non récurrents. Ce programme était géré par la société France Brevets.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, le Groupe n'a pas d'obligation de performance résultant de contrats signés avec les clients et restant à exécuter, à l'exception des revenus correspondant aux accords de développement pour lesquels les critères de reconnaissance à l'avancement ne sont pas satisfaits. Au 31 décembre 2021, 828 milliers de dollars ont été comptabilisés sur la base d'estimés (contre 696 milliers de dollars au 31 décembre 2020).

Par ailleurs, les prestations facturées mais restant à effectuer au titre des contrats en cours sont présentées en note 22 et les prestations effectuées mais restant à facturer sont présentées en note 12.

Les informations relatives aux soldes des créances, actifs de contrats et passifs de contrats sont présentées en notes 12 et 22 respectivement.

7. *Goodwill*

Le goodwill se détaille de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	2021	2020
Goodwill au 1 ^{er} janvier	115 231	115 239
Ecarts de conversion	-	(8)
Goodwill au 31 décembre	115 231	115 231

Test de dépréciation annuel du goodwill

La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle sont rattachés les goodwill a été estimée sur la base de sa valeur d'utilité comme indiqué dans la note 4 « Estimations et jugements comptables déterminants ».

8. *Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles s'analysent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	Technologies	Logiciels	Relations commerciales	Immobilisations en cours (*)	Total
Exercice clos le 31 décembre 2020					
Montant à l'ouverture	11 669	-	7 951	2 017	21 637
Acquisitions	-	-	-	5 843	5 843
Mise en services des immobilisations en cours	2 852	-	-	(2 852)	-
Ecarts de conversion	(52)	-	-	-	(52)
Amortissements	(3 566)	-	(2 518)	-	(6 084)
Montant net à la clôture	10 903	-	5 433	5 008	21 344
Au 31 décembre 2020					
Valeur brute	22 881	862	10 073	5 008	38 824
Amortissements et dépréciations cumulés	(11 978)	(862)	(4 640)	-	(17 480)
Valeur nette	10 903	-	5 433	5 008	21 344
Exercice clos le 31 décembre 2021					
Montant à l'ouverture	10 903	-	5 433	5 008	21 344
Acquisitions	-	100	-	7 356	7 456
Mise en services des immobilisations en cours	4 793	548	-	(5 147)	194
Ecarts de conversion	-	-	-	147	147
Amortissements	(4 079)	(33)	(2 518)	(183)	(6 813)
Montant net à la clôture	11 617	615	2 915	7 181	22 328
Au 31 décembre 2021					
Valeur brute	23 643	1 510	10 073	7 217	46 474
Amortissements et dépréciations cumulés	(12 026)	(895)	(7 158)	(36)	(24 146)
Valeur nette	11 617	615	2 915	7 181	22 328

(*) Il s'agit des projets non encore mis en service (et non amortis)

Les immobilisations incorporelles comprennent 7 181 milliers de dollars de projets en cours dont 5 915 milliers de dollars au titre du développement de nouvelles technologies en interne et 1 266 milliers de dollars au titre de la mise en place d'un nouvel outil de gestion et de comptabilité dans certaines sociétés du Groupe. La société a revu l'ensemble des critères IFRS sur chaque projet éligible à la capitalisation des frais de recherche et développement.

Les coûts capitalisés relatifs aux nouvelles technologies sont représentés en majeure partie par le développement de la « Plateforme » et des solutions accessibles sur la plateforme comme Streamkeeper DRM et Verimatrix App Shield dont le lancement a eu lieu en février 2022.

Au 31 décembre 2021, la mise en place du nouvel outil de gestion est quasiment finalisée. La fin de travaux sur ce projet et la mise en service complète est prévue pour le premier semestre 2022.

Les dotations aux amortissements de 6 813 milliers de dollars pour l'exercice 2021 (6 084 milliers de dollars en 2020) ont été imputées dans les lignes « Coût des ventes », « Frais de recherche et développement », « Frais commerciaux et de marketing », et « Frais généraux et administratifs » en fonction de l'affectation des actifs incorporels correspondants.

9. Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2021, les immobilisations corporelles sont essentiellement composées des droits d'utilisations qui se présentent comme suit :

(en milliers de dollars)	1er janvier 2021	Nouveaux contrats	Dotations / remboursements de la période	Autres	Reclassements	31 décembre 2021 (IFRS 16)
Droits d'utilisation	10 671	292	(1 439)	(3 090)	-	6 434
Dette locative court terme	1 188	-	(1 216)	-	1 614	1 586
Dette locative long terme	12 585	-	-	(1 678)	(1 614)	9 293

La majorité des contrats de location conclus par le Groupe concerne des immeubles de bureaux.

Dans l'acquisition de la société Verimatrix, Inc. en février 2019, le Groupe a repris les contrats de location historiques dont les principaux sont relatifs au siège en Californie et à la filiale en Allemagne. Le montant des droits d'utilisation repris dans l'acquisition de Verimatrix, Inc. s'élevait à 7 007 milliers de dollars.

Au cours de l'exercice 2021, le Groupe a renouvelé les contrats de locations de deux de ses filiales en Europe ayant engendré une augmentation de 292 milliers de dollars (voir Note 20).

Par ailleurs, les montants figurant en colonne « Autres » sont relatifs à :

- à la dépréciation partielle du droit d'utilisation de siège social basé à San Diego (CA) suite à la réduction des espaces de travail (voir Note 24)
- A la reprise de la dette locative restant suite à la résiliation du bail d'un bâtiment inoccupé à San Diego (CA) (voir Note 24).

Ces écritures n'ont pas eu d'impact sur la trésorerie.

La charge de location comptabilisée en 2021 au titre des contrats de courte durée et de faible montant s'élève à 60 milliers de dollars.

10. Instruments financiers par catégorie

Les normes comptables relatives aux instruments financiers ont été appliquées aux éléments ci-dessous :

Au 31 décembre 2021	Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par résultat	Dérivés de couverture	Total
Actifs				
Instrument financiers dérivés	-	-	45	45
Clients et comptes rattachés et autres actifs	47 946	-	-	47 946
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	45 269	-	45 269
Total	47 946	45 269	45	93 260
	Passifs à la juste valeur par résultat	Dérivés de couverture	Autres passifs financiers évalués au coût amorti	Total
Passifs				
Instrument dérivés	-	150	-	150
Obligations convertibles	-	-	17 519	17 519
Dettes financières	-	-	39 286	39 286
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	17 300	17 300
Total	-	150	74 106	74 256
	Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par résultat (*)	Dérivés de couverture	Total
Actifs				
Instrument financiers dérivés	-	-	341	341
Clients et comptes rattachés et autres actifs	52 597	9 400	-	61 997
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	48 608	-	48 608
Total	52 597	58 008	341	110 946
	Passifs à la juste valeur par résultat	Dérivés de couverture	Autres passifs financiers évalués au coût amorti	Total
Passifs				
Instrument dérivés	3 254	4	-	3 258
Obligations convertibles	-	-	17 452	17 452
Dettes financières	-	-	56 380	56 380
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	22 551	22 551
Total	3 254	4	96 383	99 641

(*) 9 400 milliers de dollars correspondent au montant versé sur un compte séquestre lors de l'acquisition de Verimatrix Inc, intégralement remboursé en 2021..

11. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Achats à terme de devises - Couverture de flux de trésorerie	-	150	-	4
Options d'achat ou de vente de devises - Couverture de flux de trésorerie	-	45	-	341
Dérivé passif	-	-	-	3 254
Total	-	195	-	3 599

Les justes valeurs des instruments dérivés de couverture sont classées en actifs ou passifs courants. La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actifs ou passifs non courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et en actifs ou passifs courants si elle est inférieure à 12 mois.

a. Contrats à terme de change

Au 31 décembre 2021, le montant notionnel des contrats de change à terme en euros en cours s'élevait à 3 450 milliers d'euros (7 500 milliers d'euros en 2020). Au 31 décembre 2021, le montant notionnel des contrats de change à terme en livres sterling en cours s'élevait à 550 milliers de livre sterling (800 milliers de livre sterling en 2020).

Les transactions couvertes hautement probables libellées en euros devraient être réalisées à différentes dates au cours des douze prochains mois. Aux 31 décembre 2021 et 2020, les gains et les pertes comptabilisés en couverture de flux de trésorerie au sein des capitaux propres au titre des contrats à terme de change seront comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle la transaction couverte affectera le résultat.

L'exposition maximum au risque de crédit à la date de clôture correspond à la juste valeur des instruments dérivés inscrits à l'actif du bilan.

b. Options d'achat ou de vente de devises

Au 31 décembre 2021, le montant notionnel des options sur devises est nul (2 500 milliers d'euros en 2020).

Les transactions couvertes hautement probables libellées en devises étrangères devraient être réalisées à différentes dates au cours des douze prochains mois. Aux 31 décembre 2021 et 2020, les gains et les pertes comptabilisés en couverture de flux de trésorerie au sein des capitaux propres au titre des options d'achat ou de vente de devises seront enregistrés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle la transaction couverte affectera le résultat.

c. Options de couverture de taux

Afin de réduire son exposition au risque de taux et répondre à un engagement contractuel avec Apera Capital (les intérêts sont calculés sur la base du taux variable Libor USD), la Société a mis en place au cours de l'exercice 2019 une couverture de taux par l'achat d'une option (Cap) qui permet à la Société de se couvrir contre une hausse des taux d'intérêt au-delà d'un niveau prédéterminé (taux de 2,75%) et pendant 3 ans avec des fenêtres mensuelles et pour un notionnel de 36 millions de dollars, moyennant le paiement d'une prime à l'achat de l'option.

L'exposition maximum au risque de crédit à la date de clôture correspond à la juste valeur des instruments dérivés inscrits à l'actif du bilan. Le montant des instruments dérivés relatifs aux options de couverture de taux inscrit au bilan au 31 décembre 2021 n'est pas significatif.

12. Clients et compte rattachés

Les clients et comptes rattachés, nets, se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Clients et comptes rattachés	41 127	41 506
Moins : provision pour clients douteux	(1 406)	(551)
Clients et comptes rattachés, nets	39 721	40 956

Les clients et comptes rattachés se détaillent de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Clients - créances à moins d'un an	19,742	18,327
Clients - factures à établir à moins d'un an	21,385	22,629
Créances clients et comptes rattachés à moins d'un an	41,127	40,956
Clients - créances à plus d'un an	-	-
Clients - factures à établir à plus d'un an	-	3,431
Clients et comptes rattachés	41,127	44,387

Les factures à établir comprennent pour 6 765 milliers de dollars de redevances variables fonction des ventes réalisées par les clients au cours du dernier trimestre 2021. Ces redevances ont été comptabilisées sur la base de rapports de consommation reçus à la date d'arrêté des comptes à hauteur de 5,937 milliers de dollars et sur la base d'estimations pour le complément. Ces factures ont été établies au cours du premier trimestre 2022.

Les créances à plus d'un an correspondent à des ventes de licences qui sont facturées et payées par les clients sur une durée supérieure à un an. Le montant reconnu correspond à l'estimation du montant hautement probable de ce qui sera facturé aux clients au titre de ces ventes de licences.

Le classement par antériorité des créances clients est indiqué ci-après :

(en milliers de dollars)	Total	Non échues	1 à 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	90 à 120 jours	Plus de 120 jours
2021	19 742	10 438	2 238	1 788	1 302	375	3 601
2020	18 327	14 201	1 769	641	985	136	596

Au 31 décembre 2021, 9 304 milliers de dollars de créances étaient échues. Elles sont relatives à des clients pour lesquels il n'y a pas d'antécédents d'impayés et sont en cours de recouvrement. La majeure partie de ces créances a été encaissée début 2022.

Les variations de la provision pour dépréciation des créances clients ne sont pas significatives.

Les dotations et reprises de la provision pour dépréciation des créances clients sont inscrites sur la ligne « Frais commerciaux et de marketing » au compte de résultat.

Au 31 décembre 2021, 99% de la valeur nette comptable des clients et comptes rattachés est libellée en dollars (98% au 31 décembre 2020).

L'exposition maximum au risque de crédit à la date de clôture représente la juste valeur de chaque catégorie de créances. Le Groupe ne détient aucune garantie sur ces créances.

13. Autres actifs

Les autres actifs se détaillent de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dépôts et garanties	346	269
Crédit d'impôt recherche	713	419
Créances clients à plus d'un an	1 868	3 273
Autres créances	49	2 248
Autres actifs - Part non courante	2 975	6 208
Crédit d'impôt recherche	979	371
Charges constatées d'avance	1 417	680
Créances fiscales et de TVA	1 376	2 913
Compte sequestre (voir Note 24)	-	9 400
Prêts et dépôts	1 477	1 469
Autres actifs - Part courante	5 250	14 834
Total autres actifs	8 225	21 041

Les créances clients à plus d'un an correspondent à la part facturable à plus d'un an de contrats clients bénéficiant de termes de facturation échelonnée mais dont le chiffre d'affaires, conformément à IFRS 15, a été reconnu à la livraison.

14. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent de la manière suivante :

En milliers de dollars	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Liquidités en banques	45 269	48 608
Valeurs mobilières de placement	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	45 269	48 608

Aux 31 décembre 2021 et 2020, la part de la trésorerie et des équivalents de trésorerie libellés en dollars US s'élève à environ 90% et 92% respectivement.

La trésorerie, et, le cas échéant les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont placés auprès d'institutions financières de premier rang, principalement en France. La direction du Groupe surveille la qualité de ses placements et la solvabilité de ses contreparties et estime que son exposition

au risque de défaillance de l'une d'entre elles est minime. Par conséquent, le Groupe considère que son exposition au risque de crédit ou de contrepartie est très faible, voire marginale.

15. Capital

Les variations du capital se décomposent de la manière suivante :

En milliers de dollars, sauf nombre d'actions	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Total
Au 1er janvier 2020	84 927 567	41 252	266 952	308 204
Exercice de stocks options et/ou attribution définitive d'actions gratuites	301 080	145	114	259
Au 31 décembre 2020	85 228 647	41 396	267 067	308 462
Imputation du report à nouveau débiteur sur les primes d'émission	-	-	(172 376)	(172 376)
Exercice de stocks options et/ou attribution définitive d'actions gratuites	306 500	122	58	180
Au 31 décembre 2021	85 535 147	41 518	94 749	136 266

Exercice 2021

Au 31 décembre 2021, le Groupe détient 147 900 actions propres (73 700 actions propres au 31 décembre 2020).

Acquisition définitive des actions gratuites et exercice des stocks options

En février 2021, le capital de la Société a été augmenté de 18 500 actions nouvelles, assimilables aux actions existantes, résultant de l'exercice d'options de souscriptions d'actions.

En mars 2021, le capital de la Société a été augmenté de 288 000 actions nouvelles, assimilables aux actions existantes, résultant de :

- l'exercice d'options de souscriptions d'actions pour 15 000 actions,
- et de l'attribution définitive d'actions de performance allouées en 2019 à des salariés pour 273 000 actions.

Par décision de l'assemblée générale mixte du 10 juin 2021, la Société a imputé l'intégralité des sommes inscrites sur le compte « report à nouveau » sur le compte « primes d'émission ».

Exercice 2020

Acquisition définitive des actions gratuites et exercice des stocks options

227 306 nouvelles actions ont été émises le 4 décembre 2020 suite à la fin de la période d'acquisition des actions gratuites attribuées en décembre 2018.

En novembre 2020 le capital de la Société a été augmenté de 73 744 actions suite à l'exercice de stocks options pour un montant de 150 millions de dollars.

16. Paiements fondés sur des actions

Le Groupe attribue des options sur actions (« SO »), des actions gratuites et, le cas échéant, des bons de souscription d’actions, à certains dirigeants, salariés et tiers (fournisseurs de services).

Au 31 décembre 2021, les options sur actions en cours sont décrites dans le tableau ci-dessous :

Plan	Date d'allocation	Prix d'exercice en \$	Vesting / Conditions	Nombre d'instruments	Date d'expiration
SO	26/07/2012	3,34	10 ans - acquisition graduelle	15 778	26/07/2022
SO	20/02/2013	3,14	10 ans - acquisition graduelle	38 094	20/02/2023
SO	27/08/2013	2,66	10 ans - acquisition graduelle	38 099	27/08/2023
SO	28/08/2014	4,58	10 ans - acquisition graduelle	38 091	28/08/2024
SO - Résidents hors US	16/12/2016	2,19	3 ans - acquisition graduelle	163 351	16/12/2026
SO - Résidents US	19/10/2017	3,42	3 ans - acquisition graduelle	258 303	19/10/2027
SO - Résidents US	21/12/2018	1,82	3 ans - acquisition graduelle	14 052	20/08/2028
SO	17/04/2019	2,25	3 ans - acquisition graduelle	307 500	01/03/2029
SO	14/10/2019	2,72	3 ans - acquisition graduelle	15 000	14/10/2029
SO - Résidents US	01/01/2020	2,36	4 ans - acquisition graduelle	125 000	01/01/2030
SO - Résidents US	06/04/2021	3,13	4 ans - acquisition graduelle	160 000	06/04/2031

Les paiements en actions sont subordonnés à l’accomplissement d’un certain nombre d’années de service (la période d’acquisition des droits) et dans certains cas de conditions de performance. Le Groupe n’est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les paiements en actions en numéraire.

Le nombre d’options en circulation et leur prix d’exercice moyen pondéré sont détaillés ci-après :

	2021		2 020	
	Prix d'exercice moyen en \$ par action	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen en \$ par action	Nombre d'options (en milliers)
Au 1er janvier	2,7	1 294	2,8	1 256
Octroyées	3,1	160	2,4	200
Caduques	2,3	(248)	2,6	(89)
Exercées	2,2	(34)	3,8	(74)
Au 31 décembre	2,8	1 173	2,7	1 294

L’évolution du nombre d’actions gratuites en cours d’acquisition est présentée ci-dessous :

Nombre d'actions gratuites en milliers	2021	2 020
Au 1er janvier	281	508
Octroyées	1 220	-
Acquises	(273)	(227)
Caduques	(8)	-
Au 31 décembre	1 220	281

La charge constatée au cours de l’exercice 2021 s’est élevée à 83 milliers de dollars (427 milliers de dollars pour la période 2020).

Le 19 octobre 2021 la Société a attribué 1 220 000 actions soumises à des conditions de présence des salariés et à des conditions de performance internes de la Société.

Au 31 décembre 2021, il n'existe plus qu'un seul plan d'actions gratuites dont la date d'acquisition définitive est le 31 décembre 2024.

17. *Autres éléments du résultat global*

Les autres éléments du résultat global se décomposent de la façon suivante :

En milliers de dollars	31 décembre 2020	Variation de la période	31 décembre 2021
Pertes actuarielles sur engagements de retraite	(101)	(55)	(156)
Couverture des flux de trésorerie	247	(390)	(143)
Différences de conversion	(1 624)	780	(844)
Total	(1 478)	335	(1 143)

18. *Autres dettes*

Les autres dettes courantes se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Salaires et charges sociales	9 540	11 068
Acomptes reçus des clients	1 708	1 953
Dettes fiscales et sociales	431	888
Ajustements de prix (voir Note 24)	-	2 489
Autres dettes	481	5
Total	12 160	16 403

19. *Fournisseurs et dettes rattachées*

Les comptes fournisseurs et dettes rattachées se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Fournisseurs	2 635	3 401
Factures non parvenues	2 505	2 748
Total	5 141	6 148

20. Dettes financières

Les dettes financières s'analysent comme suit :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2020	Augmentation de la période	Remboursement principal	Variations sans incidences sur la trésorerie				31 décembre 2021
				Intérêts capitalisés	Reclassements	Effets de change	Autres	
Obligations convertibles	17 452	-	-	1 122	-	(1 055)	-	17 519
Instruments dérivés	3 256	-	-	-	-	(73)	(3 173)	10
Emprunt Apera	42 491	-	(15 000)	374	-	-	488	28 353
Dettes locatives part non courante	12 585	274	(600)	-	(1 288)	-	(1 678)	9 293
Autres dettes financières part non courante	58	-	-	-	(58)	-	-	-
Dettes financières part non courante	55 134	274	(15 600)	374	(1 346)	-	(1 190)	37 646
Dettes locatives part courante	1 188	-	(890)	-	1 288	-	-	1 586
Autres dettes financières part courante	58	-	(62)	-	58	-	-	54
Dettes financières part courante	1 246	-	(952)	-	1 346	-	-	1 640
Dettes financières	77 088	274	(16 552)	1 496	-	(1 128)	(4 363)	56 815

Emprunt Apera Capital

Dans le cadre du financement de l'acquisition de Verimatrix Inc., la Société a émis en février 2019 un emprunt obligataire souscrit par Apera Capital, fonds de dette privée spécialisé, pour un montant de 54 millions de dollars (voir Note 1).

Le terme de l'emprunt est de 7 ans, remboursable in fine en totalité. Les intérêts sont indexés sur le LIBOR (sous réserve d'un taux plancher de 2%) majoré d'une marge initiale de 7% susceptible d'être réduite après 12 mois en fonction du niveau de ratio de levier financier net. Afin de réduire son exposition au risque de taux et répondre la Société a mis en place au cours de l'exercice 2019 une couverture de taux.

Après avoir procédé à un remboursement anticipé de 10 000 milliers de dollars en décembre 2019, la Société a procédé à un remboursement anticipé partiel en mars 2021 pour un montant de 15 000 milliers de dollars, le montant résiduel nominal de l'emprunt s'élève en conséquence à 29 millions de dollars au 30 juin 2021. La quote-part de frais d'émission proportionnelle s'est élevée à 488 milliers de dollars et a été comptabilisée en résultat financier au 31 décembre 2021.

Les covenants financiers portent sur le ratio de levier financier net et sur la couverture des intérêts par l'EBITDA. Au 31 décembre 2021, la Société a testé les covenants et respecte les ratios.

Depuis février 2021, l'emprunt est remboursable par anticipation au gré de la Société sans pénalités de remboursement.

Dettes locatives (IFRS 16)

Au cours de la période la Société a signé deux nouveaux baux suite au déménagement des locaux à Amsterdam et Helsinki. Ces contrats ont été comptabilisés conformément à la norme IFRS16.

La baisse des dettes locatives au cours de l'exercice 2021 est due :

- aux remboursements sur les contrats existants pour 890 milliers de dollars, et
- à la résiliation en avril 2021 par Verimatrix d'un contrat de location portant sur un bâtiment inoccupé depuis septembre 2019 à San Diego, Californie (voir Note 24).

Obligations convertibles en actions (OCEANE)

Les OCEANE portent intérêt à un taux nominal annuel de 6% payable semi annuellement à terme échu les 29 juin et 29 décembre de chaque année. Les OCEANE ont été émises au pair le 29 juin 2017 et le 5 septembre 2017 et seront remboursées au pair le 29 juin 2022. Les OCEANE pourront faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de la Société sous certaines conditions.

Le ratio de conversion et / ou d'échange est de 1,292 action ordinaire pour une OCEANE. L'option de conversion incorporée à l'obligation doit faire l'objet d'un enregistrement séparé en normes IFRS. Les OCEANE sont émises dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de la Société, l'option se fera ainsi par l'échange d'un montant variable de trésorerie contre un nombre fixe d'actions. Par conséquent, cette option qualifie en normes IFRS de dérivé passif et non d'instrument de capitaux propres.

L'intégralité des OCEANE est enregistrée en dettes au passif :

- Une composante dette financière dont les variations de change (calculées au cours spot) sont enregistrées en résultat financier. La juste valeur initiale de cette composante a été déterminée par différence entre la juste valeur de l'option et le prix d'émission des OCEANE. Cette composante dette est enregistrée au coût amorti, avec calcul d'un taux d'intérêt effectif (TIE) intégrant :
 - les coupons d'intérêt ;
 - la quote-part de frais d'émission lui revenant ;
 - la valeur de remboursement des OCEANE
- Une composante « instrument dérivé passif » correspondant à l'option de conversion, évaluée à la juste valeur par résultat (produit ou charge financier). Cette composante a fait l'objet d'une évaluation initiale à partir des caractéristiques de l'option, qui est revue lors de chaque clôture. Les principales hypothèses ayant une incidence significative sur l'estimation de valeur de l'option sont :
 - le cours de l'action Verimatrix à la date de valorisation ;
 - la volatilité historique observée du cours de l'action : la période d'observation retenue dans le cadre de l'évaluation de la composante dérivée est la période postérieure à la cession de l'activité semi-conducteurs en septembre 2016.

Sur ces bases, l'évaluation de la juste valeur de la composante dérivé s'élève à 10 milliers de dollars au 31 décembre 2021 (3 254 milliers de dollars au 31 décembre 2020). La variation de la juste valeur qui résulte essentiellement de la variation du cours de l'action est un produit financier de 3 183 milliers de dollars.

21. Provisions pour autres passifs

Les provisions pour autres passifs se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	Contrats onéreux	Litiges commerciaux	Litiges sociaux	Indemnités de départ à la retraite	Total
Au 1er janvier 2021	637	75	1 252	337	2 301
Impact sur le compte de résultat					
- Dotation aux provisions	1 219		-	60	1 279
- Reprises de provisions non utilisées	(637)	-	(130)	(63)	(830)
- Reprises de provisions utilisées	(54)	-	(705)	(25)	(784)
Ecart de conversion	-		(48)	(83)	(131)
Au 31 décembre 2021	1 165	75	369	226	1 835
				<i>Dont :</i>	
				<i>Part courante</i>	536
				<i>Part non courante</i>	1 299

Le Groupe est sujet à des procédures juridiques en relation avec le cours normal des affaires. La direction du Groupe considère que les coûts finaux engendrés par ces litiges n'auront pas d'impact négatif significatif sur la situation financière consolidée du Groupe, sur le résultat des opérations et sur les flux de trésorerie.

Contrats onéreux

En avril 2021, Verimatrix a résilié un contrat de location portant sur un bâtiment inoccupé depuis septembre 2019 à San Diego, Californie ; en conséquence, la Société a annulé une provision pour un montant de 637 milliers de dollars. Ce montant correspondait au solde de la provision pour contrat onéreux relatif aux coûts inévitables attachés à la location de ce bâtiment.

Par ailleurs, la société s'est adaptée aux nouvelles habitudes de travail à distance suite à la pandémie de la Covid 19 en réorganisant les espaces de travail du bâtiment à San Diego, Californie et en procédant à la fermeture de 45% de la surface non occupée et non exploitée.

Par conséquent, au 31 décembre 2021, le droit d'utilisation correspondant a été déprécié et les coûts inévitables attachés à la part non utilisée du bâtiment ont fait l'objet d'une provision pour contrat onéreux pour un montant de 1 219 milliers de dollars et (voir Note 24).

La provision pour contrat onéreux est reprise au rythme des dépenses correspondantes.

Litiges sociaux

Durant l'exercice 2021, la cour d'appel d'Aix-en-Provence, statuant sur des procédures prud'homales, a rendu des jugements défavorables à la Société ; la provision a été ajustée pour tenir compte des montants auxquels la Société a été condamnée.

Indemnités de départ à la retraite

En France, le Groupe cotise au régime national de retraite et ses engagements auprès des salariés en termes de retraite se limitent à une indemnité forfaitaire basée sur l'ancienneté et versée dès lors que le salarié atteint l'âge de la retraite. Cette indemnité de départ à la retraite est déterminée pour chaque salarié en fonction de son ancienneté et de son dernier salaire prévu. Aux États-Unis et au Royaume-Uni, le Groupe contribue à un régime à cotisations définies qui limite son engagement aux cotisations versées.

22. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance se détaillent de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Maintenance & SaaS	9 874	8 165
Licences	346	258
Redevances	31	993
Autres	-	2
Total	10 251	9 418

Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement à des facturations de services de maintenance reconnues linéairement sur la durée des contrats (généralement 12 mois).

La quasi-totalité des produits constatés d'avance au 31 décembre 2021 seront constatés dans le chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2022.

23. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement se décomposent de la manière suivante :

(En milliers de dollars)	Exercice clos le 31 décembre	
	2021	2020
Frais de recherche et développement	25 700	25 280
Amortissements des immobilisations incorporelles	1 462	1 895
Paiements fondés sur des actions	(5)	153
Frais de recherche et développement capitalisés	(5 909)	(4 430)
Crédit d'impôt recherche	(1 612)	(725)
Total	19 636	22 173

Le crédit d'impôt recherche varie en fonction de l'effort de recherche correspondant, celui-ci pouvant fluctuer de manière significative suivant les périodes en fonction de la nature et de l'avancement des projets en cours et des subventions encaissées et des pays où les travaux sont réalisés.

Les frais de recherche et développement sont principalement constitués de frais de personnel, ces activités étant essentiellement réalisées en interne, avec des équipes basées en Californie (États-Unis), en Allemagne, en Finlande, aux Pays-Bas, en Ecosse et en France.

L'augmentation des frais de recherche et développement capitalisés au cours de l'exercice 2021 par rapport à l'exercice précédent s'explique par l'augmentation des investissements sur de nouveaux produits et solutions en cours de développement.

24. Autres produits / (charges) opérationnels, nets

Les autres produits / (charges) opérationnels, nets, se décomposent de la manière suivante :

(En milliers de dollars)	Exercice clos le 31 décembre	
	2021	2020
Frais externes attribuables aux acquisitions	(178)	(1 307)
Coûts non récurrents liés aux restructurations	(1 243)	(847)
Résultat de cession de licences de brevets NFC	1 450	-
Résiliation d'un contrat de location à San Diego, Californie	2 421	-
Résolution du litige avec les vendeurs de Verimatrix, Inc .	1 902	-
Dépréciation et provision liées à la réorganisation des espaces de travail	(4 469)	-
Autres	(328)	(177)
Total	(445)	(2 330)

En avril 2021, Verimatrix a résilié un contrat de location portant sur un bâtiment inoccupé depuis septembre 2019 à San Diego, Californie ; en conséquence, la société a repris au compte de résultat une provision pour un montant de 637 milliers de dollars et a soldé le passif de loyers correspondant pour un montant de 1 784 milliers de dollars.

En juin 2021, Verimatrix a signé un protocole d'accord transactionnel avec les actionnaires cédants de Verimatrix, Inc. portant sur (i) les ajustements post-closing liés au niveau de besoin en fonds de roulement, de dette nette et de trésorerie à la date d'acquisition et (ii) un ajustement de prix lié à l'EBITDA de l'exercice 2018, dont les montants définitifs n'avaient jusque-là pas fait l'objet d'un accord entre les parties. Dans ce contexte, Verimatrix a perçu en juin 2021 un montant de 8,8 millions de dollars en numéraire, significativement supérieur au montant attendu de 6,9 millions de dollars, correspondant au net d'un compte séquestre de 9,4 millions de dollars enregistré jusque-là à l'actif du bilan et d'une provision pour ajustement de prix de 2,5 millions de dollars enregistré au passif du bilan. L'impact sur le compte de résultat est un profit de 1 902 milliers de dollars enregistré en « Autres produits et charges » au cours de l'exercice 2021.

Par ailleurs, dans le cadre du protocole d'accord transactionnel, il a été mis fin à la garantie de passif accordée par les cédants et une compagnie d'assurance. En conséquence, Verimatrix, a enregistré dans les comptes au 31 décembre 2021 sur la ligne impôts sur le résultat, une provision pour impôt sur le résultat de 959 milliers de dollars (796 milliers d'euros) au titre d'un litige fiscal sur une filiale de Verimatrix, Inc. né antérieurement à l'acquisition de Verimatrix, Inc. le 28 février 2019 et toujours en cours.

En septembre 2021 la société a décidé de réduire de 45% l'espace de travail de son siège social américain basé à San Diego (CA), ce qui a généré une dépréciation d'actif et une provision pour contrat défavorable pour un montant total de 4 469 milliers de dollars.

En décembre 2021, la Société a vendu son portefeuille historique de brevets NFC à la société de semi-conducteurs Infineon Technologies AG générant un profit net de 1 450 milliers de dollars. Cette cession met fin à la participation des brevets de Verimatrix au programme de licences de brevets NFC.

25. Charges par nature

Les charges par nature se décomposent de la manière suivante :

(En milliers de dollars)	Exercice clos le 31 décembre	
	2021	2020
Achats de matériels destinés à être revendus, y compris variation de stocks	54	378
Amortissements et dépréciations	4 103	4 304
Amortissements et dépréciations des actifs acquis	5 087	5 087
Salaires et traitements	40 790	44 819
Salaires et traitements capitalisés	(6 183)	(4 932)
Sous-traitance	8 024	8 088
Service extérieurs	11 489	13 819
Frais de voyage et d'animation	694	1 624
Loyers des bâtiments et des bureaux	732	757
Marketing et publicité	3 851	2 235
Honoraires, commissions sur ventes et redevances	12 815	5 602
Crédit d'impôt recherche	(1 612)	(725)
Coûts non récurrents liés aux restructurations	606	847
Dépréciation et provision liées à la réorganisation des espaces de travail	4 469	
Résiliation d'un contrat de location à San Diego, Californie	(1 784)	
Coûts non récurrents liés aux acquisitions	325	1 307
Coûts non récurrents liés aux cessions	(1 450)	
Résolution du litige avec les vendeurs de Verimatrix, Inc .	(1 902)	
(Gains) / pertes de change opérationnels, nets	328	(95)
Total	80 436	83 115

26. Charges liées aux avantages du personnel

Les charges liées aux avantages du personnel se décomposent de la manière suivante :

(En milliers de dollars)	Exercice clos le 31 décembre	
	2021	2020
Salaires et traitements	32 381	36 646
Charges sociales	8 264	7 692
Paiements fondés sur des actions	83	427
Engagements de retraite	62	54
Total	40 790	44 819

Au 31 décembre 2021, l'effectif du Groupe s'élevait à 252 salariés.

27. Produits (charges) financiers, nets

Les produits / (charges) financiers se décomposent de la manière suivante :

(En milliers de dollars)	Exercice clos le 31 décembre	
	2021	2020
Intérêts - Emprunt Apera (échéance 2026)	(2 737)	(4 395)
Intérêts - Emprunts obligataires convertibles en actions (échéance 2022)	(2 515)	(2 238)
Quote part de frais d'émission sur emprunt Apera recyclée en frais financier	(488)	-
Autres charges d'intérêts	(641)	(811)
Autres produits d'intérêts	20	247
Coût net de la dette financière	(6 361)	(7 197)
Gains / (pertes) de change	1 781	(1 461)
Variation de la juste valeur du dérivé passif lié aux obligations convertibles en actions	3 183	(1 630)
Autres charges financières, net	4 964	(3 091)
Résultat financier	(1 397)	(10 288)

Verimatrix a procédé à un remboursement partiel volontaire anticipé de l'emprunt obligataire souscrit par le fonds Apera Capital pour 15 000 milliers de dollars en mars 2021. Une quote-part de frais d'émission proportionnelle au montant remboursé a été comptabilisée immédiatement en résultat financier pour un montant de 488 milliers de dollars.

Les pertes et gains de change sont relatifs à des opérations à caractère financier ainsi qu'à l'impact de la réévaluation en dollar au taux de clôture de la trésorerie libellée en euros.

La charge financière relative à la dette locative s'élève à 543 milliers de dollars pour l'exercice 2021.

Le résultat financier au titre de l'année 2021 a donné lieu à un décaissement de trésorerie net de 4 010 milliers de dollars (5 690 milliers de dollars en 2020).

Revalorisation des obligations convertibles

En juin et septembre 2017, la Société a émis des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (« OCEANE ») pour un montant nominal de 15 millions d'euros (voir note 20).

La revalorisation de la composante dérivé passif à sa juste valeur au 31 décembre 2021 a généré un produit technique de 3 183 milliers de dollars, sans impact sur la trésorerie, essentiellement liée au cours de bourse en date de clôture et enregistrée en autres charges financières du compte de résultat.

28. Charge d'impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat s'analyse de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	Exercice clos le 31 décembre	
	2021	2020
Impôts calculés sur la base des taux d'impôt applicables dans les différents pays :		
- France	(671)	227
- Allemagne	(1 074)	110
- Autres pays européens	(80)	(112)
- Etats-Unis	(1 074)	(3 019)
- Asie	(60)	(49)
- Autres	-	(3)
Total	(2 959)	(2 846)

Le montant de l'impôt sur le résultat du Groupe est différent du montant théorique qui résulterait du taux d'imposition calculé sur la base du taux d'impôt applicable en France en raison des éléments suivants :

(en milliers de dollars)	2021	2020
Bénéfice (Perte) avant impôt des activités poursuivies	6 632	1 490
Produit (Charge) théorique calculé sur la base du taux d'impôt applicable dans la société mère	(1 757)	(417)
Provision pour risque	(959)	
Effet des écarts de taux d'imposition par juridiction	1 465	361
Effet d'impôt sur :		
Actifs d'impôts non reconnus	(1 728)	(3 312)
Crédit d'impôt recherche non assujetti à l'impôt	40	111
Autres différences permanentes	(20)	411
Impôt effectif	(2 959)	(2 846)

Les déficits fiscaux reportables des entités françaises qui n'ont pas donné lieu à la reconnaissance d'un impôt différé actif sont imputables sans limitation de durée sur les futurs profits taxables et s'élèvent à 172 458 milliers de dollars au 31 décembre 2021 (contre 220 435 milliers de dollars au 31 décembre 2020), soit un actif d'impôts potentiel de 51 839 milliers de dollars. Aux Etats-Unis, les actifs d'impôts non reconnus s'élèvent à 10 927 milliers de dollars au 31 décembre 2021 (5 216 milliers de dollars au 31 décembre 2020).

Au 31 décembre 2021 le montant net des impôts différés comptabilisés se présente comme suit :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Impôt différé actifs relatifs aux :		
- Produits et charges constatés d'avance	700	628
- Dettes locatives	1 781	2 370
- Autres	2 238	1 543
Total impôts différés actifs	4 719	4 541
Impôt différé passifs relatifs aux :		
- Droits d'utilisation	(846)	(1 742)
- Réévaluation des actifs et passifs de Verimatrix Inc (*)	(1 663)	(2 636)
- Provision pour risque	(959)	-
- Autres	(2 607)	(1 994)
Total impôts différés passifs	(6 075)	(6 372)
Impôts différés nets	(1 356)	(1 831)

(*) Il s'agit de l'effet d'impôt sur la réévaluation à la juste valeur des actifs et passifs suite à l'acquisition de Verimatrix Inc

29. *Résultat par action*

(a) *De base*

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2021	2020
(Perte) / Profit attribuable aux actionnaires de la Société (en milliers de dollars)	3 678	(10 407)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulations	85 506 924	84 951 381
Résultat net par action (en dollar)	0,04	(0,12)
Résultat net des activités poursuivies par action	0,04	(0,02)
Résultat net des activités non poursuivies par action	0,00	(0,11)

La variation du résultat par action provient des augmentations de capital réalisées en cours d'année qui impactent le nombre moyen pondéré d'actions en circulation et de l'amélioration du résultat net.

(b) *Dilué*

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif.

Le Groupe possède trois catégories d'instruments financiers ayant un effet potentiellement dilutif : des actions gratuites, des stocks options et des OCEANE.

Lorsque la conversion et/ou l'exercice des titres dilutifs a pour effet de porter la perte diluée par action à un montant supérieur à la perte de base par action, l'effet de la dilution n'est pas pris en compte.

Le résultat dilué se présente de la manière suivante :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2021	2020
(Perte) / Profit attribuable aux actionnaires de la Société (en milliers de dollars)	3 678	(10 407)
Effet net d'impôt d'actions ordinaires potentiellement dilutives (OCEANE)	3 010	3 868
(Perte) / Profit dilué attribuable aux actionnaires de la Société (en milliers de dollars)	6 688	(6 539)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	85 506 924	84 951 381
Effets de dilution provenant des :		
- Actions gratuites	265 285	461 003
- Obligations convertibles en actions	5 391 406	5 391 406
- Options sur actions	-	433 732
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	91 163 615	91 237 522
Résultat dilué théorique par action (en dollar) (*)	0,07	(0,07)
Résultat net des activités poursuivies par action	0,04	(0,02)
Résultat net des activités non poursuivies par action	0,00	(0,11)

(*) Dans la mesure où le calcul du résultat dilué par action aboutit à une augmentation du résultat de base par action, les instruments sont considérés comme anti-dilutifs et par conséquent le résultat dilué par action est égal au résultat net par action de base.

30. Activités non poursuivies

Le compte de résultat des activités non-poursuivies se présente comme suit :

En milliers de dollars	Exercice clos le 31 décembre	
	2021	2020
Chiffre d'affaires	-	-
Coût des ventes	-	-
Marge brute	-	-
Frais de recherche et développement	-	-
Frais commerciaux et de marketing	-	-
Frais généraux et administratifs	-	-
Autres produits / (charges) opérationnels, nets	5	(161)
Résultat opérationnel des activités non poursuivies	5	(161)
Produits / charges financières, nets	-	-
Plus/(moins) - valeur de cession de la division Silicon IP	-	(10 350)
Résultat consolidé des activités non poursuivies avant impôt	5	(10 511)
Impôts sur le résultat	-	1 460
Résultat net consolidé des activités non poursuivies	5	(9 051)

31. Engagements

Engagements au titre des contrats de location

Le Groupe loue des bureaux dans le cadre de contrats de location non résiliables. La majorité de ces contrats de location sont renouvelables à la fin de la période de location aux prix du marché.

Le Groupe loue également certains équipements sous des contrats de location résiliables.

Les paiements futurs minimum concernant les contrats de location non résiliables et n’entrant pas dans le champ de la norme IFRS 16 ne sont pas significatifs.

Autres engagements

En 2019, le Groupe a accordé des sûretés réelles à Apera Capital qui a souscrit à un emprunt obligataire (voir note 21 ci-dessus). Les sûretés portent sur des brevets et autres droits de propriété intellectuelle de la Société, 100% des actions de sa filiale Verimatrix, Inc. et un prêt inter-compagnie avec cette société.

32. Transactions avec les parties liées

a. Transactions avec les entreprises liées

Néant

b. Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont composés des membres du comité exécutif du Groupe et du conseil d’administration. Les rémunérations prises en charge au titre des principaux dirigeants sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	2021	2020
Salaires et traitements	2 562	2 510
Jetons de présence	105	88
Charge comptable liée aux paiements fondés sur des actions	79	161
Total	2 746	2 759

Les charges sur les paiements fondés sur des instruments de capitaux propres correspondent au coût des attributions d’options de souscription d’actions et/ou d’actions gratuites comptabilisé sur les périodes présentées.

33. Événements postérieurs à la date de clôture

La guerre en Ukraine peut interagir sur les échanges et relations économiques avec l’Ukraine, la Russie et la Biélorussie. La Société a procédé à une analyse des potentiels impacts sur ses comptes consolidés. A ce stade la Société n’a pas identifié d’éléments pouvant impacter de façon significative les approvisionnements, les relations clients et le financement du groupe.

34. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars)	PwC	Experteia
Honoraires de certification des comptes	415	92
Services autres que la certification des comptes	-	-
Total	415	92

35. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Verimatrix SA, la société mère, ainsi que ceux des entités suivantes :

Pays	Société	Pourcentage de détention		Date d'entrée dans le périmètre	Méthode de consolidation	Mode Acquisition/ création
		31 décembre 2020	31 décembre 2021			
France	Verimatrix Paris	100%	100%	2012	Global	Création
Etats-Unis	Inside Secure Corporation	100%	0%	2002	Global	Absorbé par Verimatrix Inc.
Royaume Uni	Verimatrix UK Ltd	100%	100%	2010	Global	Acquisition
Pays-Bas	Verimatrix BV	100%	0%	2012	Global	Absorbé par Verimatrix Amsterdam B.V.
Pays-Bas	Verimatrix Amsterdam B.V	100%	100%	2012	Global	Acquisition
Finland	Inside Secure Oy	100%	0%	2012	Global	Absorbé par Verimatrix Oy
Finland	Verimatrix Oy	100%	100%	2017	Global	Acquisition
Japon	Verimatrix KK	100%	100%	2013	Global	Création
Etats-Unis	Verimatrix, Inc.	100%	100%	2019	Global	Acquisition
Allemagne	Verimatrix GmbH	100%	100%	2019	Global	Acquisition
Hongrie	Verimatrix Hungary KFT	0%	100%	2021	Global	Création
France	Verimatrix France SAS	100%	100%	2019	Global	Acquisition
Japon	Verimatrix Japan KK	100%	100%	2019	Global	Acquisition
Royaume Uni	Verimatrix Europe Limited	100%	100%	2019	Global	Acquisition
Etats-Unis	Verimatrix International, Inc.	100%	100%	2019	Global	Acquisition
Canada	Verimatrix Video Security Solutions Canada Limited	100%	100%	2019	Global	Acquisition
Brazil	Verimatrix Tecnologia de Codificacao Ltda	100%	100%	2019	Global	Acquisition
Inde	Verimatrix Video Security Solutions	100%	100%	2019	Global	Acquisition
Singapour	Verimatrix Singapore PTE Ltd	100%	100%	2019	Global	Acquisition

Modifications du périmètre de consolidation intervenues durant l'exercice 2021 dans le cadre d'opérations de simplification de l'organigramme du Groupe :

- Le 31 mars 2021, Meontrust Oy a absorbé Inside Secure Oy et a changé de nom en Verimatrix Oy à la même date.
- Le 30 avril 2021, Verimatrix, Inc. a absorbé Inside Secure Corporation.
- Au cours de l'exercice 2021 la Société Verimatrix SA a créé une filiale en Hongrie, Verimatrix Hungary KFT.